

FÉLICIEN
FAURY

Des
électeurs
ordinaires

ENQUÊTE
SUR LA NORMALISATION
DE L'EXTRÊME DROITE

SEUIL

FÉLICIEN
FAURY

Des
électeurs
ordinaires

ENQUÊTE
SUR LA NORMALISATION
DE L'EXTRÊME DROITE

SEUIL

FÉLICIEN FAURY

DES ÉLECTEURS ORDINAIRES

Enquête sur la normalisation
de l'extrême droite

ÉDITIONS DU SEUIL
57, rue Gaston Tessier, Paris XIX^e

Du même auteur

Sociologie politique du Rassemblement national

Enquêtes de terrain

Safia Dahani, Estelle Delaine, Félicien Faury

et Guillaume Letourneur (dir.)

Presses universitaires du Septentrion, 2023

ISBN 978-2-02-151895-5

© Éditions du Seuil, mai 2024

www.seuil.com

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

TABLE DES MATIÈRES

Titre

Du même auteur

Copyright

INTRODUCTION

L'extrême droite par le bas : une enquête de terrain dans le sud-est de la France

Paroles ordinaires

Qualifier le racisme

Les conditions sociales du vote RN

1 - ÉCONOMIES MORALES

Immigration et redistribution

Un sentiment d'injustice fiscale

La racialisation de l'« assistanat »

Comptabilités nationales et préférence étrangère

Laxisme de l'État

La dégradation de l'offre scolaire

L'évitement par le privé

Concurrences reproductives

2 - « CHEZ NOUS ». CLASSEMENTS ET DÉCLASSEMENTS TERRITORIAUX

Pressions d'en haut

Pressions d'en bas

L'impossible entre-soi blanc
Un centre-ville sans bières
Les incertitudes de l'avenir résidentiel

3 - ISLAMOPHOBIES DU QUOTIDIEN

Une question religieuse ?
Le sexisme des autres
L'islam comme menace

4 - VOTES BLANCS

Bonnes et mauvaises migrations
Distinctions raciales
Le racial et le populaire

5 - LOGIQUES D'UNE NORMALISATION

Un vote stigmatisé ?
Antagonismes sociaux
Antagonismes politiques
Croire en « Marine »
« Zemmour, je le connais pas trop »
Acquiescer à l'extrême droite

CONCLUSION

Des concurrences sociales racialisées
Rester majoritaire
Dénis et lucidités

Remerciements

Introduction

On s'y habituerait presque. En France, en 2022, le Rassemblement national (RN, ancien Front national¹) parvient pour la troisième fois au second tour de l'élection présidentielle de la Cinquième République. L'accès de l'extrême droite à la place symbolique de deuxième force politique du pays, qualifié de « séisme » lors du 21 avril 2002, n'émeut plus personne vingt ans plus tard. Depuis sa première percée lors des élections européennes de 1984, ce parti est passé progressivement du statut de formation politique mineure à celui d'acteur central du jeu électoral. Le lepénisme, si l'on s'accorde pour appeler ainsi ce mouvement politique irrémédiablement rattaché à Jean-Marie Le Pen puis à sa fille Marine, s'est imposé comme une force incontournable dans le paysage politique français contemporain. Depuis plusieurs décennies, les élus RN s'installent dans les municipalités, dans les conseils départementaux et régionaux, jusqu'à l'Assemblée nationale avec l'élection de 89 députés en 2022, nombre jusque-là jamais atteint pour le parti. Dans l'espace public comme politique, l'extrême droite se normalise, atteignant à chaque sondage des niveaux qui auraient été impensables au début du XXI^e siècle. L'arrivée du RN à la tête de l'État, même s'il ne s'agit pas (encore) de l'éventualité la plus probable en l'état actuel des forces politiques et institutionnelles, apparaît désormais comme de l'ordre du possible, si ce n'est du désirable pour une part croissante du corps électoral.

Comment en est-on arrivé là ? Afin de comprendre les succès électoraux du RN, sans doute faut-il commencer par saisir ce qui motive ceux qui, au bout du compte, déposent concrètement un bulletin dans l'urne les jours d'élection : ses électeurs. Dans l'analyse de l'ascension du parti de Marine Le Pen, l'étude des stratégies partisanes, des évolutions du champ politique, des transformations de l'espace public et médiatique, certes nécessaire, ne suffit pas. En définitive, l'idéologie d'extrême droite n'acquiert sa puissance politique qu'à la condition de s'arrimer à des forces proprement sociales, de se fondre dans les vécus sociaux des individus pour mieux les orienter à son avantage. Il faut dès lors accepter, par l'enquête sociologique, de descendre au niveau des expériences des électeurs, des contextes dans lesquels ils vivent, afin d'identifier les logiques au fondement du pouvoir d'attraction que peut exercer sur eux un parti comme le RN.

Dans cet ouvrage, je propose ainsi de porter le regard sur les individus ordinaires qui composent ce que les politistes nomment la « base électorale » du RN, anonymes qu'on ne connaît la plupart du temps qu'à travers des pourcentages. De l'automne 2016 à l'été 2022, d'une élection présidentielle à l'autre, je suis allé à la rencontre d'électeurs qui ont déjà voté, de façon régulière ou intermittente, pour le RN. En sociologue, j'ai prêté attention à leurs colères, leurs enthousiasmes, leurs craintes et leurs amertumes. J'ai cherché à éclaircir les façons dont ils se représentent le monde social qui les entoure – comment celui-ci fonctionne et devrait, à leurs yeux, fonctionner – et les morales partagées qui en découlent. En m'intéressant à leur quotidien, j'ai tenté de rendre compte de ce qui, dans leurs vies ordinaires, leur faisait prêter une oreille favorable aux discours politiques du RN. Ce livre explore les conditions sociales du vote RN, en considérant les phénomènes politiques comme des phénomènes toujours aussi sociaux, produits et entretenus par des configurations spécifiques dont les citoyens électeurs sont à la fois les acteurs et les témoins.

L'extrême droite par le bas : une enquête de terrain dans le sud-est de la France

Ma recherche s'est déroulée dans ces territoires où le vote RN parfois dit « honteux » ne l'est plus vraiment. Le sud-est de la France, et plus précisément la région Sud-PACA² où j'ai mené mon enquête, constitue le berceau historique de l'extrême droite française durant la seconde moitié du XX^e siècle. Territoire de soutien à Jean-Louis Tixier-Vignancour, défenseur de l'Algérie française et porte-parole de l'extrême droite dans les années 1960, la région s'impose comme un bastion majeur du lepénisme à partir du milieu des années 1980³. C'est également dans cette région que le FN conquiert ses premières municipalités au cours des années 1990, avec l'accession au pouvoir dans les villes de Toulon, Marignane et Orange, puis Vitrolles. En 2014, plus de la moitié des nouvelles mairies remportées par le parti se situent dans le Sud-Est, reconduites pour la plupart sous les couleurs du RN en 2020. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 comme de 2022, Marine Le Pen est la candidate qui arrive en tête en Sud-PACA. Avec 21 députés RN élus lors des législatives de 2022, la région apparaît comme la « principale zone de force du mouvement lepéniste⁴ », faisant la démonstration de son implantation locale. Quel que soit le type de scrutin considéré, le RN est passé au cours de la dernière décennie « du statut d'adversaire menaçant et sans trophée à celui de parti dominant⁵ » dans ce territoire. L'offre politique lepéniste y fait désormais pour ainsi dire « partie du paysage » et confirme élection après élection sa normalisation.

La présente enquête entend explorer *par le bas* les logiques d'une telle normalisation en cherchant à comprendre comment, du point de vue des électeurs, cette orientation électorale a progressivement acquis une telle légitimité. Au sein de quels contextes locaux, au nom de quelles conditions spécifiques ce parti en vient-il à devenir une option électorale acceptée,

voire souhaitée au sein de cet électorat ? Les électeurs RN dits « du Sud » (c'est-à-dire situés principalement dans le quart sud-est de la France) sont souvent opposés à leurs homologues dits « du Nord » (nord-est de la France). Cette opposition doit être maniée avec précaution, car elle peut avoir pour effet de gommer ce qui lie les différents électorats du RN – et en premier lieu, comme on le verra plus loin, la question du racisme. Il reste que, en termes de caractéristiques sociales, différentes enquêtes électorales ont établi que l'électorat lepéniste « sudiste » est tendanciellement moins ouvrier et moins frappé par la pauvreté et par la précarité que son homologue du Nord-Est. On trouve ainsi, parmi les électeurs RN du Sud-Est, davantage de ménages imposables, propriétaires de leur logement, certes peu diplômés mais occupant des emplois relativement stables dans des secteurs peu délocalisables ou touchant désormais leur retraite⁶.

Enquêter dans le sud de la France permet dès lors de se pencher sur cette fraction de l'électorat lepéniste qui a reçu moins d'attention publique au cours des dernières décennies. Le discours médiatique dominant, de même que beaucoup d'études de sciences sociales, s'est en effet surtout concentré ces derniers temps sur la progression du vote d'extrême droite au sein d'une classe ouvrière frappée par la désindustrialisation et la restructuration constante du marché du travail, et ce tout particulièrement dans les régions du nord de la France. Si cette progression est bien réelle et gagne à être étudiée, il faut aussi rappeler que le socle électoral de ce parti ne se résume absolument pas à ses éléments ouvriers. Le RN a toujours aussi recruté auprès d'employés (au sens de l'Insee), d'artisans et de commerçants, de professions intermédiaires, de petits retraités⁷. Dès ses premières réussites électorales et encore aujourd'hui, il a pu compter sur certaines fractions des couches médianes de la société française, et ses scores continuent même de progresser auprès de ces catégories lors des dernières élections⁸. Comme on le verra, si j'ai rencontré dans ma recherche des électeurs présentant une diversité de situations sociales, les personnages

principaux de ce livre sont à l'image de cet électorat « sudiste » composé de classes populaires stabilisées et de petites classes moyennes, avec certains secteurs professionnels surreprésentés comme l'artisanat, le petit commerce ou encore les métiers relatifs à la protection et à la sécurité.

Les territoires dans lesquels j'ai mené mon enquête sont ainsi propices à l'observation de ce segment de l'électorat RN toujours aussi crucial électoralement pour ce parti, que la focalisation sur les anciens bastions ouvriers du Nord a pu laisser un temps dans l'ombre. Leur étude permet également de ne pas aborder les succès électoraux lepénistes uniquement sous l'angle de la crise économique et de la désindustrialisation, mais aussi en portant l'attention sur d'autres tendances lourdes qui ont marqué l'économie française au cours des dernières décennies : l'essor d'une société de services, et en particulier le développement d'une économie touristique et résidentielle (très présente en région Sud-PACA), la montée continue des inégalités, la concentration des richesses et du patrimoine, la fragilisation et la mise en concurrence des services publics. Comme on l'examinera, ces évolutions suscitent des tensions sociales qui ne se nouent pas uniquement autour de l'emploi et du chômage, mais qui nourrissent tout autant le vote d'extrême droite. Elles font également émerger des expériences sociales spécifiques et des représentations nouvelles qui, sur certains points qu'il s'agira d'explorer, peuvent présenter des affinités avec l'offre politique du RN.

Paroles ordinaires

L'enquête dont ce livre est issu a été conduite dans un territoire circonscrit (anonymisé, j'y reviendrai) de la région Sud-PACA, sur une période allant de l'automne 2016, alors que débutait la campagne pour l'élection présidentielle de 2017, à l'été 2022, où se finissait celle pour les

élections législatives de la même année. J'ai résidé sur place, dans un quartier d'une des communes étudiées, pour des séjours allant de plusieurs semaines à plusieurs mois consécutifs (plus de quinze mois en cumulé). Dans ce lieu de recherche qui a donc aussi été, comme souvent dans les enquêtes de terrain, mon lieu de vie, j'ai fait ce en quoi le métier de sociologue consiste pour une grande part : aller à la rencontre, écouter, prendre note.

Au gré de mes passages dans des associations locales, dans des commerces, lors d'événements collectifs locaux, parfois même à la sortie des bureaux de vote en période d'élection, j'ai fait la connaissance d'une grande diversité d'habitants, entamé des conversations et noué des contacts suivis. Ces multiples interactions et les discours qui y ont été échangés forment la trame de fond de mon enquête, me permettant d'accumuler des informations factuelles sur le lieu étudié mais aussi une somme de paroles ordinaires, de références communes, de perceptions sociales et territoriales partagées. Ces conversations ont également donné lieu à des entretiens plus longs et plus approfondis, parfois répétés dans le temps, avec les personnes qui l'ont accepté. C'est au cours de ces entretiens que certains des habitants ont bien voulu évoquer avec moi leurs opinions politiques et leurs pratiques électorales, parfois favorables au RN. Si j'ai également interrogé des individus de gauche, de droite, ou des abstentionnistes, mon analyse se centre ici sur la trentaine d'électeurs m'ayant déclaré avoir déjà voté, de façon fidèle ou plus ponctuelle, aux élections nationales et/ou locales, pour le RN (ou plus anciennement le FN) au cours de la dernière décennie, marquée par la présidence de Marine Le Pen à la tête du parti. Il s'agit d'électeurs que je qualifie d'ordinaires, au sens où aucun n'est, ou n'a été, militant dans un parti ou un mouvement politiques, ni candidat à des élections, ni professionnalisé politiquement de quelque manière que ce soit⁹. Toutes les personnes citées nommément dans le livre (là encore, *via* l'usage de pseudonymes) correspondent ainsi à ces électeurs ordinaires qui,

à un moment donné de leur existence, ont déposé un bulletin FN-RN dans l'urne.

Si, comme on l'a dit, ces électeurs ne tranchent pas, par leurs profils sociaux, avec ce que l'on sait de l'électorat RN du sud-est de la France, il reste que la « représentativité » du groupe enquêté n'a jamais été l'enjeu prioritaire de ma recherche, du fait de la logique même de l'enquête de terrain. Beaucoup d'électeurs ont en effet été rencontrés en suivant le fil de sociabilités préexistantes, dépendant en grande partie des recommandations des premières personnes interrogées : un enquêté me présente par exemple aux autres membres d'une association dont il fait partie ; un autre, sapeur-pompier, m'oriente vers certains de ses collègues pour des entretiens ; une autre, rencontrée à la sortie d'un bureau de vote, me donne le contact d'une de ses amies ; d'autres encore me reçoivent en couple, voire en famille, etc. Ce qui pourrait être considéré comme un « biais d'échantillonnage » du point de vue statistique correspond en réalité précisément à ce que le sociologue de terrain cherche à saisir empiriquement. Outre l'avantage de faciliter la prise de contact, cette méthode de recueil des entretiens permet de s'inscrire dans les groupes sociaux concrets (familiaux, professionnels, amicaux, associatifs...) dans lesquels les électeurs sont quotidiennement insérés. La sociologie politique a montré que le vote est l'expression de préférences structurées collectivement et par affinités, et donc tributaires des milieux et contextes sociaux où s'effectue l'acte électoral¹⁰. Chercher à réintégrer le vote dans les sociabilités réelles des électeurs fait donc perdre en représentativité statistique, mais gagner en réalisme sociologique¹¹. Selon une logique similaire, les entretiens se sont déroulés le plus souvent dans des lieux familiers aux enquêtés, comme leur lieu de travail, le local de leur association, leur café favori, leur domicile.

La conversation approfondie, parfois intime, que permet l'entretien face à face¹² en fait à mon sens une des techniques d'enquête les plus à même d'explorer la densité sociale des attitudes politiques. En prenant le temps

d'écouter les individus parler de leurs trajectoires, de leur vie quotidienne et de leurs conditions d'existence, des façons dont ils apprécient leur place dans la société, de ce à quoi ils ont renoncé et de ce à quoi ils tiennent, le chercheur se donne les moyens de comprendre réellement comment se construisent les opinions des électeurs, et en l'espèce des électeurs RN. En privilégiant l'approfondissement et la contextualisation, la méthode de l'entretien s'éloigne autant du micro-trottoir, souvent pratiqué par des journalistes auprès de ces électeurs, que des études électorales quantitatives, dont les apports sont précieux mais qui se retrouvent parfois démunies dans l'interprétation des résultats obtenus. Comme le notait le sociologue Howard Becker, les enquêtes cherchant à « mesurer les rapports entre des variables mesurables » peinent, par construction, à « expliquer comment ces connexions produisent les effets que l'on cherche à comprendre »¹³. À l'inverse, un entretien faiblement directif, laissant la personne interrogée parler le plus librement possible – avec ses mots, établissant ses propres raisonnements et associations d'idées –, donne à entendre comment s'opère « l'entrelacement étroit de thèmes [généralement] dissociés » dans les enquêtes statistiques et les « processus d'enchaînement » qui les lient¹⁴. C'est dans cette mise au jour des « interdépendances réelles entre propriétés¹⁵ » que réside la portée résolument explicative d'une démarche sociologique qu'on pourrait dire clinique, au sens où elle raisonne par étude de cas plutôt que par échantillons.

L'entretien donne ainsi l'occasion d'observer, presque *in situ*, la manière dont les individus élaborent « leur propre cartographie du monde social¹⁶ », l'investissent affectivement et moralement, marquent leur sensibilité à tel ou tel problème social et en font, parfois, une lecture politique. Il faut ici souligner que, presque paradoxalement, les entretiens qui ont servi de base empirique à l'écriture de cet ouvrage n'ont pas principalement porté sur des questions politiques. Par choix méthodologique, j'ai en effet toujours cherché à partir du social – la

situation sociale des individus et la façon dont ils s’y rapportent – pour arriver, à terme, au politique – au sens ici restreint de la perception et de l’évaluation des enjeux et acteurs du champ politique institutionnel et des arbitrages électoraux qui en découlent. Les préférences électorales de mes interlocuteurs n’étaient ainsi le plus souvent évoquées qu’au détour d’autres préoccupations sociales ordinaires. C’est de toute façon un fait que les sociologues du politique connaissent bien : pour la très grande majorité des citoyens, « la politique » ne suscite guère d’intérêt et n’occupe qu’une place mineure dans ce qui les anime au quotidien. Ce que l’entretien permet avant tout de reconstituer, c’est un ensemble de goûts et de dégoûts sociaux, d’attachements et d’aversion, qui dessinent une certaine manière de penser et de juger. Un sens commun, donc, dont une des possibilités d’expression (parmi d’autres) est le vote d’extrême droite. Davantage que l’acte de vote lui-même, qu’il ne s’agit pas de fétichiser, ce sont ces visions du monde ordinaires qui m’ont intéressé prioritairement et qui se trouvent au cœur de cet ouvrage.

Qualifier le racisme

Lorsqu’il travaille auprès d’électeurs d’extrême droite, qu’il doit rendre compte de leurs paroles et des problèmes qui les occupent, le sociologue se retrouve inévitablement confronté à la question du racisme. D’un point de vue empirique tout d’abord. Dans l’analyse des visions du monde des électeurs RN rencontrés durant l’enquête, cet enjeu est assez vite apparu comme incontournable. Dans tous les entretiens menés ont en effet émergé, de façon plus ou moins régulière et affirmée, des propos à teneur raciste prenant pour cibles principales, sur mon terrain, les individus ou groupes désignés comme « arabes », « musulmans » ou « turcs »¹⁷, identifiés comme tels à partir d’une fixation sur certains marqueurs corporels et/ou

culturels (réels ou imaginés)¹⁸. Ces groupes étaient présentés comme des entités homogènes (réunissant une diversité d'individualités et de situations sociales sous une même « origine » ou « culture » essentialisée), différentes et séparées (et de ce fait altérisées, rendues « autres »), et enfin assimilées à des comportements suscitant des affects négatifs (peur, mépris, hostilité, ressentiment), en opérant implicitement une hiérarchisation entre les valeurs et les attitudes de ces groupes et celles du reste de la population. C'est par ces quatre opérations complémentaires – fixation, essentialisation, altérisation, hiérarchisation – que se déploie le racisme, qui n'a pas besoin d'être biologique (postulant une hiérarchie naturelle entre des « races ») pour être opérant¹⁹. Plus précisément encore, le racisme observé reposait sur des processus de *minorisation*, assignant par « marquage » certains êtres au statut de minorités, statut compris essentiellement dans son rapport au groupe instauré comme majoritaire et définissant la norme à laquelle il convient de se conformer et de s'assimiler²⁰. C'est bien par ce geste d'assignation que ces individus et groupes sont constitués en minorités racisées, et non en raison de propriétés objectivées. Ce point est à souligner : sur mon terrain, les origines ou les affiliations religieuses des minorités visées sont en réalité avant tout supposées par mes interlocuteurs, depuis un point de vue extérieur. Elles sont déduites le plus souvent à partir de caractéristiques physiques ou vestimentaires, et il est possible (en tout cas nous n'en savons rien) qu'elles ne correspondent pas aux origines ou croyances réelles des personnes ainsi désignées. C'est la raison pour laquelle j'ai préféré, dans l'écriture, mentionner ces catégories toujours sans majuscules et avec l'usage de guillemets (ou d'autres précautions : « identifiés comme immigrés », « perçus comme musulmans », etc.), afin de signaler une prudence interprétative quant à l'existence effective de ces origines ou appartenances attribuées. De même et comme on le verra, le terme de « français » sert avant tout, dans les discours récoltés, à désigner certaines caractéristiques et attitudes racialisées (le plus souvent dans une

logique de distinction par rapport à des minorités), et non une nationalité réelle ; pour cette raison également, le terme sera utilisé sans majuscule et entre guillemets lorsqu'il sera fait référence aux catégories pratiques utilisées par les enquêtés.

Que faire de ce matériau discursif ? Comment rendre compte de la fréquence et de l'ampleur de ces catégorisations négatives dans les discours des personnes interrogées ? Face aux propos racistes entendus, parfois particulièrement dégradants et insultants, le premier risque serait d'en montrer plus qu'il n'en faut et de contribuer ainsi à une forme de voyeurisme malsain, redoublant la violence discursive dont on entend rendre compte. J'ai effectué un travail de sélection du matériau en ce sens, en ne gardant que ce qui me semblait nécessaire à l'analyse – ce qui n'exclut pas des récits et propos explicites et virulents qui, il faut en donner l'avertissement ici, peuvent être difficiles à la lecture. Mais gommer entièrement cette violence des mots serait tomber dans l'excès inverse, celui de l'euphémisation. Il ne s'agit pas de réduire les discours de mes interlocuteurs à leur seul caractère raciste ; en revanche, ne pas en donner trace, ne l'évoquer qu'à la marge ou qu'à demi-mot reviendrait à déformer la teneur réelle des conversations nouées au cours de l'enquête. Ce serait aussi, d'un point de vue plus analytique, sous-estimer la place prépondérante du racisme dans la construction des préférences électorales pour l'extrême droite.

Cette importance des ressorts racistes du vote d'extrême droite est attestée par la plupart des enquêtes statistiques portant sur cette question, dans le contexte français comme dans les autres démocraties libérales²¹. En France, le vote RN est systématiquement corrélé aux niveaux les plus hauts de ce que la science électorale nomme des « échelles d'ethnocentrisme », échelles d'attitude enregistrant l'intensité et l'étendue des préjugés et des affects négatifs à l'égard des minorités ethnoraciales²². Mais alors que les études postélectorales soulignent travaux après travaux la teneur xénophobe

du vote lepéniste, sa prise en compte ne va pourtant pas toujours forcément de soi au cœur d'une partie de la recherche sur le vote RN. Au sein des sciences sociales françaises en particulier, cette question est régulièrement contournée, évacuée, au profit d'*autres* causalités sociales jugées plus importantes (la désindustrialisation, la mondialisation néolibérale, l'anomie urbaine, le déclin des sociabilités, l'abandon de l'État, etc.). Si ces facteurs sont bien sûr à prendre en compte dans l'analyse, ils sont parfois présentés comme exclusifs de la prégnance du racisme, jusqu'à l'éclipser. « Ne travaillons pas à transformer les votes pour le Front national en votes racistes », enjoignait le sociologue Claude Grignon à ses collègues dès les années 1990²³. Reconduite depuis²⁴, cette forme de précaution épistémologique révèle tout d'abord la difficulté à considérer le racisme comme une causalité sociale et politique à part entière²⁵. Elle manifeste aussi, et peut-être plus fondamentalement, un souci normatif et politique de ne pas contribuer encore davantage à la stigmatisation des groupes populaires, auxquels le RN est désormais largement associé²⁶. Pour beaucoup de chercheurs, insister sur le racisme qui travaille ces groupes dominés socialement et symboliquement, ce serait en effet ajouter une pièce supplémentaire à la disqualification dont ils font déjà l'objet dans l'espace public et médiatique dominant – autant, donc, (faire) regarder ailleurs.

Ces préventions ne doivent pas être prises à la légère. Dans un contexte où « être raciste » est assimilé, dans le sens commun, à des caractéristiques négatives socialement marquées – l'ignorance, l'archaïsme, le manque d'éducation, la fermeture d'esprit –, il serait naïf de ne pas voir que, derrière l'évocation du racisme, sommeille, ne serait-ce qu'en puissance, un mépris de classe. Ce mépris vis-à-vis des électeurs du RN est une réalité que j'ai pu constater au cours de ma propre enquête. Si les électeurs du Sud-Est n'appartiennent pas aux catégories sociales les plus précarisées, ils restent dans des situations fragiles et, peut-être surtout, se caractérisent par des trajectoires scolaires relativement courtes et un faible niveau de

diplôme. Cette faible dotation en capital culturel, pour utiliser un vocabulaire bourdieusien²⁷, est un trait commun (et stable dans le temps) à tout l'électorat lepéniste²⁸. Elle se traduit par des manières de voir, de faire, de s'exprimer, éloignées de celles qui se pratiquent dans les sphères de la culture légitime. Durant ma recherche, lorsque j'étais amené à évoquer le sujet et le lieu de mon enquête à certains collègues universitaires, journalistes ou militants de gauche, leur dédain culturel à l'égard de ces électeurs s'est régulièrement fait sentir, de la condescendance moqueuse à des formes plus frontales de dégoût social. Qu'on les surnomme « beaufs » ou « poujadistes », la distance de classe, qui s'exprime notamment par la déconsidération intellectuelle, reste donc bien marquée. Y compris sur mon terrain, les personnes occupant des professions intellectuelles ou artistiques avec lesquelles j'ai été amené à discuter n'étaient pas avares en commentaires négatifs sur « les gens d'ici » qui « votent Marine », considérés comme « bas du front » et dont on déplorait le manque de curiosité culturelle et la « fermeture d'esprit ». Face à une telle configuration, le risque est grand, en effet, de véhiculer l'idée selon laquelle le racisme ne serait circonscrit qu'à ces électorats dits « populistes », de n'en faire que l'attribut d'un « mauvais peuple²⁹ », exonérant de ce fait les autres groupes sociaux de toute participation à la reproduction des inégalités ethnoraciales.

Comment échapper à cet écueil ? Une des solutions réside, me semble-t-il, dans le rappel du caractère *multiforme* et *transversal* du racisme. Le racisme, en effet, ne se résume pas à une seule forme fixe, monolithique et facilement identifiable³⁰. En tant que fait social opérant à divers « étages³¹ » de la société, il n'est pas l'apanage d'un groupe social particulier et peut dès lors se manifester sous différentes modalités, variables selon les profils sociaux et les positions de pouvoir occupées par les individus qui s'en font les relais. Des formes de racisme moins visibles et plus silencieuses (mais tout aussi, voire plus, efficaces) sont également à l'œuvre au sein de

groupes plus dotés, et par là culturellement mieux armés pour échapper à l'accusation de racisme³². Le racisme tel qu'il est exprimé par les électeurs du RN, sans doute plus facile à enregistrer dans les enquêtes d'opinion³³, peut dès lors être compris comme une forme *parmi d'autres* de participation au fait social raciste, mais non la seule.

C'est au fond ici une certaine conception du racisme qui est en jeu. Dans le contexte états-unien des années 1960, l'ouvrage fondateur écrit par Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton distinguait un racisme de type « individuel », « explicite », d'un second type, « institutionnel », « plus subtil », qui « prend son origine dans l'opération de forces établies et respectées dans la société, et fait ainsi l'objet d'une condamnation publique bien moindre que le premier type³⁴ ». Suivant une intuition similaire, un nombre considérable d'études, y compris en France, ont cherché à ne pas limiter le racisme aux attitudes individuelles et explicites, pour interroger sa dimension latente, structurelle et systémique³⁵. Dès lors, si les sciences naturelles ont prouvé que les « races » biologiques n'existent pas, les sciences humaines et sociales ont quant à elles montré qu'il y a toujours *de la race* dans notre monde social – de la race au singulier, comme construit sociohistorique aux conséquences bien concrètes, catégorie inventée mais « empiriquement effective³⁶ ». Nos sociétés, qui aiment parfois se représenter comme « postraciales », restent structurées par des rapports sociaux de race³⁷ qui déterminent au quotidien les situations et chances de vie des individus. Des *processus de racialisation* y sont toujours à l'œuvre, garantissant (y compris de façon non intentionnelle) la persistance des inégalités ethnoraciales, dans des domaines aussi tragiquement divers que l'accès à l'emploi ou au logement, le traitement sanitaire et éducatif, les relations à la police, etc.³⁸. Les préjugés racistes observés au niveau individuel doivent donc être replacés dans une « formation raciale³⁹ » plus large, et ne trouvent leur signification et leur effectivité qu'au sein de hiérarchies raciales construites historiquement et socialement.

La recherche présentée ici s'adosse donc à une conception sociologique du racisme, laquelle s'oppose à une lecture individualiste ou essentialiste du phénomène racial. Le racisme n'est ni une donnée naturelle, ni un tempérament particulier, ni une « tare psychologique⁴⁰ » spécifique à certains individus (à proprement parler, personne n'« est » raciste, au sens d'une essence individuelle immuable), mais l'expression et l'exercice d'une relation de pouvoir instaurée entre groupes sociaux racialisés. Dans ce cadre analytique, le racisme est replacé au centre de la société, comme rouage crucial de son fonctionnement, et non plus cantonné à ses marges (à ses « extrêmes »), ni réservé à certains groupes renvoyés à leur archaïsme ou à leur ignorance. Comme l'affirmait Frantz Fanon, « une société est raciste ou ne l'est pas », en pointant ainsi les logiques et les responsabilités nécessairement *collectives* à l'œuvre dans la perpétuation du racisme⁴¹. De ce point de vue, si l'extrême droite participe assurément, selon les modalités qui sont les siennes, à la persistance des inégalités ethnoraciales et du système idéologique qui les justifie, elle n'en détient en aucun cas le monopole.

Cette perspective a des implications importantes dans l'étude du vote RN. Premièrement, elle amène à déplacer le questionnement, en cessant de se demander si les électeurs étudiés « sont » ou non racistes, s'ils le sont « plus » ou « moins » et à quel degré, pour plutôt s'interroger sur les *formes spécifiques* par lesquelles ils contribuent, à leur mesure et selon leurs moyens, à la perpétuation des processus de racialisation contemporains⁴². C'est à cette condition qu'il devient possible d'analyser ensuite comment ces formes spécifiques de racisme s'*articulent* avec d'autres expériences sociales significatives – variables selon le milieu social, la position de genre, la localisation géographique, etc. –, comment elles se mettent à fonctionner ensemble et sont, à terme, politisées en faveur de l'extrême droite. Ce sont ces articulations et leurs politisations ordinaires par les électeurs du RN que j'ai tenté de mettre au jour dans cette recherche.

Deuxièmement, il s'agit de ne plus considérer les électeurs d'extrême droite comme des individus et des groupes en quelque sorte « à part » de la société, produisant *sui generis* leurs propres aspirations sociales et politiques. Les « bonnes raisons » de voter pour le RN n'existent qu'au sein de situations produites collectivement qui rendent ces raisons « bonnes ». Dans ce livre, j'ai ainsi cherché à toujours ramener les récits récoltés, les situations vécues et leurs interprétations (y compris racistes) à des contextes, à des processus collectifs et à des contraintes structurelles dépassant les seules subjectivités individuelles. Les visions du monde racialisées des électeurs RN doivent être étudiées dans leurs contenus singuliers, mais également replacées dans leur « environnement social⁴³ », c'est-à-dire le contexte matériel et culturel qui vient fortifier les préjugés individuels, de la même manière qu'il est formé par eux.

Les conditions sociales du vote RN

Cet ouvrage entend donc comprendre le vote RN à l'aune de dynamiques collectives, et non comme le fruit de biographies dont on soulignerait la singularité. Le propos dépasse ici le seul enjeu du racisme. Car la sociologie – celle en tout cas que j'entends pratiquer – ne s'intéresse pas, à proprement parler, aux individus. Le raisonnement sociologique porte sur des relations sociales, des rapports de pouvoir, des normes communes, des configurations livrées par l'histoire, et les individus ne sont que des points d'accès, parmi d'autres, à ces faits sociaux (dont les faits politiques ne sont qu'une espèce particulière). Les différentes personnes qu'on pourra croiser et recroiser dans ce livre sont ainsi avant tout appréhendées pour ce qu'elles expriment des processus collectifs favorisant l'essor et la normalisation de l'extrême droite française. Ce sont ces processus, et non les individus qui en sont traversés, qui constituent l'objet réel de cette

analyse. Dire cela, ce n'est pas nier les spécificités individuelles des personnes interrogées, mais au contraire en prendre acte. L'enquête de terrain, si approfondie et sérieuse soit-elle, ne permet que de rencontrer ponctuellement des personnes aux existences composites et changeantes, dont on ne saurait prétendre avoir fait le tour – par définition, une vie n'y suffirait pas. De la même façon que, comme l'écrivait Arlette Farge, « l'archive ne dépeint pas les hommes en entier⁴⁴ », l'entretien (même long, même répété) ne peut prétendre cerner l'entièreté d'une existence.

Ce constat vaut également pour l'analyse du vote. Il faut bien garder à l'esprit qu'une préférence électorale exprimée à un moment donné, dans un contexte spécifique, ne résume évidemment pas ce qu'« est » tel ou tel individu. La chose est d'autant plus vraie que, comme on l'a évoqué plus haut, l'acte de vote n'a le plus souvent qu'une importance minimale pour les acteurs sociaux ordinaires. Ainsi cet ouvrage signale-t-il des tendances et non des essences : si les électeurs RN interrogés durant ma recherche « penchent⁴⁵ » vers l'extrême droite, s'ils peuvent ou ont pu voter pour ce camp politique plus ou moins régulièrement, cette orientation n'est ni inéluctable ni irréversible. Sans dénier la puissance du social intériorisé (qui explique la durabilité de certaines attitudes politiques, et donc la répétition de certains votes), il faut rappeler que ce sont justement les conditions sociales du vote d'extrême droite qui sont ici étudiées et non les personnalités des électeurs.

C'est aussi pour cette raison que j'ai anonymisé les noms des personnes rencontrées et des lieux où mon enquête s'est déroulée⁴⁶. Outre un engagement pris auprès des sujets de cette enquête, le recours aux pseudonymes est un geste théorique. En effaçant ou en changeant les noms propres, le chercheur entend rompre avec le caractère idiosyncrasique de son enquête et fait l'hypothèse, épaulé en cela par d'autres études existantes, que les tendances qu'il décrit sur son terrain ont leurs équivalents dans d'autres groupes et en d'autres lieux comparables. D'un

point de vue plus normatif, l'anonymisation a aussi pour avantage d'orienter le regard (et donc y compris le regard critique) vers des processus généraux et collectifs, sans donner l'impression de « pointer du doigt » un territoire précis ou certaines conduites individuelles.

Sans chercher à dresser un portrait-robot de ce que serait « l'électeur RN », j'ai voulu dans ce livre esquisser certaines *logiques communes* qui nourrissent la préférence électorale lepéniste. Les chapitres qui suivent donnent chacun à voir un aspect particulier de la situation de ces électeurs du sud-est de la France, un rapport au monde spécifique les disposant au vote RN. Aucune de ces dimensions ne suffit, à elle seule, à expliquer leur orientation électorale. C'est l'association des différents ingrédients sociaux et politiques présentés dans cet ouvrage qui concourt, à terme, à les faire pencher vers l'extrême droite.

Le premier chapitre examine comment les électeurs interrogés, même s'ils restent préservés de la pauvreté et du chômage, vivent leur situation économique et sociale comme incertaine et fragile. Il en résulte une profonde insatisfaction vis-à-vis du système de répartition des ressources collectives, que celui-ci passe par les transferts fiscaux, l'octroi d'aides sociales ou l'accès à certains services publics. Ce sentiment d'incertitude et de fragilité se déploie aussi sur la scène résidentielle : le deuxième chapitre porte sur le rapport que ces électeurs entretiennent à leur lieu de vie et à ses évolutions. C'est par ce prisme territorial que les fortes inégalités caractérisant la région Sud-PACA sont éprouvées de la manière la plus saillante. De la même façon que le racisme structurait et nourrissait les concurrences dans l'accès aux ressources publiques, il oriente et attise ici les conflits d'usage du territoire. Le troisième chapitre s'attarde sur la place centrale occupée par l'islamophobie dans cette perception des minorités ethnoraciales. Chez les électeurs interrogés, les manifestations d'appartenance à l'islam sont interprétées comme les marques d'une altérité négative, voire comme des « impositions » défiant certains styles de vie

dominants, qu'il s'agit dès lors de défendre. En continuité, le quatrième chapitre appréhende le vote RN comme une modalité de positionnement au sein de l'espace social racialisé, une manière de signifier sa sûre appartenance au groupe majoritaire, et ainsi de se maintenir ou de se rehausser symboliquement au sein des hiérarchies raciales perçues localement. Le cinquième chapitre aborde plus spécifiquement la question des relations entretenues par ces électeurs au champ politique, en expliquant comment leurs affinités et aversions sociales vis-à-vis d'autres groupes situés dans le « haut » de l'espace social (et en particulier les élites culturelles) informent leurs perceptions des représentants politiques de droite ou de gauche. Les jugements ordinaires, le plus souvent négatifs, sur « les politiques » dessinent dès lors un espace des options électorales de plus en plus étroit. C'est aussi sur fond de cette restriction des possibles politiques que le parti de Marine Le Pen apparaît de façon croissante, dans les espaces locaux et sociaux considérés, comme une alternative politique pleinement légitime.

1. Le Front national, fondé en 1972, a modifié son nom en « Rassemblement national » (RN) en 2018. On utilisera principalement cette nouvelle terminologie dans le présent ouvrage.
2. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est devenue « Sud-PACA » en 2018 avant que le nom Région Sud ne s'impose.
3. Christophe Traïni, « L'épicentre d'un "séisme électoral". Le vote Front national en région PACA », dans *id.* (dir.), *Vote en PACA. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004, p. 15.
4. Christine Pina et Gilles Ivaldi, « Les élections de 2022 en Sud-PACA : le Rassemblement national, de l'avertissement à la domination », *Pôle Sud*, vol. 58, n° 1, 2023, p. 11-30.
5. *Ibid.*, p. 12.
6. Joël Gombin, « Que sont les électeurs du Front national devenus ? », dans *Droit(es) aux urnes en région PACA : L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 13-41 ; Arnaud Huc, *Les Deux Corps du Front national : Étude contextualisée du vote Front national dans quatre*

communes ouvrières du Pas-de-Calais et des Bouches-du-Rhône, thèse de doctorat, Université de Montpellier, 2017 ; *id.*, « FN du Nord contre FN du Sud ? », *Revue française de science politique*, vol. 69, n° 2, 2019, p. 223-247. Le géographe Jean Rivière a montré, à partir de l'analyse de données agrégées à l'échelle des bureaux de vote, que les corrélations entre présence ouvrière et vote FN étaient faibles voire non significatives dans les villes du Sud-Est (par comparaison aux villes du Nord-Est, et encore plus du Nord-Ouest). Cela s'explique notamment par le fait que ces territoires du Sud sont aussi des terres d'immigration, où les ouvriers sont fréquemment immigrés ou étrangers eux-mêmes – et votent peu, le cas échéant, pour l'extrême droite. Cf. Jean Rivière, *L'Illusion du vote bobo. Configurations électorales et structures sociales dans les grandes villes françaises*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 76-77.

7. D'après certains sondages électoraux, au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, la part d'ouvriers actifs dans la composition de l'électorat RN est de 17 % (en dessous des 22 % d'employés et à peine au-dessus des 15 % de professions intermédiaires). En termes de niveau de revenu, ce sont les « classes moyennes inférieures » qui occupent la plus grande part de la composition de l'électorat (31 % des électeurs RN). Cf. Enquête Ifop-Fiducial, « Présidentielle 2022 – Sondage jour du vote : Profil des électeurs et clés du scrutin (1^{er} tour) », 10 avril 2022.
8. D'après les chiffres du Cevipof, au cours des trois dernières élections présidentielles, le RN a gagné des électeurs auprès des classes moyennes (de 33 % de son électorat en 2012 à 40 % en 2022) et des classes supérieures (mais dans des proportions bien moindres). Cf. Luc Rouban, *La Vraie Victoire du RN*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2022, p. 122.
9. J'ai également interrogé, au cours de ma recherche, des militants et des élus du RN local. Ces profils, du fait de leur grande spécificité, ne seront pas analysés ici.
10. Paul Lazarsfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet, *The People's Choice. How the Voter Makes up His Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1944 ; Céline Braconnier, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Université de Cergy-Pontoise, Lextenso Éditions, 2010.
11. Céline Braconnier, « À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs *in situ* peuvent apporter à la sociologie des votes », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n° 1, 2012, p. 61-93.
12. Lequel est devenu l'un des instruments favoris de la sociologie : cf. Everett Hughes et Mark Benney, « Of Sociology and the Interview », *American Journal of Sociology*, 62, 1956, p. 137-142. Voir aussi Philippe Aldrin et Marine de Lassalle, « Ce que faire parler de politique veut dire : Remarques sur la relation d'entretien et le parler politique à partir d'une enquête sur le rapport ordinaire à l'Europe », dans François Buton, Patrick Lehingue, Nicolas Mariot et Sabine Rozier (dir.), *L'Ordinaire du politique. Enquête sur les rapports profanes au politique*, Presses universitaires du Septentrion, 2016, p. 299-321.

13. Howard Becker, *La Bonne Focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016, p. 10. Comme le notaient également les politistes Guy Michelat et Michel Simon, les « variables lourdes » mises en avant par la statistique électorale restent « d'interprétation difficile, dès lors qu'on cherche à mettre au jour les motivations effectives des électeurs » – d'où leur volonté d'intégrer à l'analyse des éléments d'ordre qualitatif, récoltés en particulier à partir d'entretiens non directifs. Cf. Guy Michelat et Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1977, p. 5-6.
14. Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 235. Cf. aussi Céline Braconnier, « Ce que le terrain peut faire à l'analyse des votes », *Politix*, vol. 100, n° 4, 2012, p. 99-112.
15. Jean-Claude Passeron, *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 227.
16. Philippe Aldrin et Marine de Lassalle, « Ce que faire parler de politique veut dire », dans François Breton, Patrick Lehingue, Nicolas Mariot et Sabine Rozier (dir.), *L'Ordinaire du politique, op. cit.*, p. 209.
17. Dans le territoire étudié, les migrations maghrébines et turques sont les plus récentes et les plus importantes d'un point de vue numérique. D'autres formes de racisme (comme la négrophobie ou le racisme anti-asiatique par exemple) ont pu apparaître durant les entretiens, mais de façon beaucoup moins saillante et récurrente. L'usage des guillemets et des minuscules pour évoquer ces groupes est expliqué dans les pages qui suivent.
18. Ces marqueurs ne sont pas réductibles à la couleur de la peau. Ils peuvent également inclure tout un ensemble de signes « entourant » le corps et informant sa perception ou son imagination : les vêtements, mais aussi la langue, l'accent, etc. Les noms et prénoms « à consonance » ou les adresses de domicile peuvent aussi faire signe vers la représentation de certains corps marqués racialement.
19. Pour des éclairages (et débats) définitionnels supplémentaires, on pourra se référer par exemple à Magali Bessone et Daniel Sabbagh (dir.), *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Éditions Hermann, 2015.
20. Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste*, Paris, Gallimard, 1972.
21. Pour n'en citer que quelques-unes : Alan E. Kessler et Gary P. Freeman, « Support for Extreme Right-Wing Parties in Western Europe : Individual Attributes, Political Attitudes, and National Context », *Comparative European Politics*, vol. 3, n° 3, 2005, p. 261-288 ; Elisabeth Ivarsflaten, 2008, « What Unites Right-Wing Populists in Western Europe ? » *Comparative Political Studies* 41, 2008, p. 3-23 ; Kirill Zhirkov, « Nativist but Not Alienated : A Comparative Perspective on the Radical Right Vote in Western Europe » *Party Politics*, 20, 2, 2014, p. 286-296 ; Marcel Lubbers, Marcel Coenders, « Nationalistic Attitudes and Voting for the Radical Right in Europe », *European Union Politics*, vol. 18, 1, 2017, p. 98-118 ; Matthijs Rooduijn, « What

Unites the Voter Bases of Populist Parties ? Comparing the Electorates of 15 Populist Parties », *European Political Science Review*, 10, 3, 2018, p. 351-368.

22. Lire notamment Nonna Mayer et Guillaume Roux, « Des votes xénophobes ? », dans *Le Nouveau Désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 97-118 ; Vincent Tiberj, « La politique des deux axes », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 1, 2012, p. 71-106 ; Nonna Mayer, « Le mythe de la dédramatisation du FN », *La Vie des idées*, 4 décembre 2015 ; *id.*, « Les constantes du vote FN », *Revue Projet*, vol. 354, n° 5, 2016, p. 11-14 ; Anja Durovic et Nonna Mayer, « Un vent de renouveau ? La recomposition des *gender gaps* électoraux à l'élection présidentielle française de 2022 », *Revue française de science politique*, vol. 72, n° 4, 2022, p. 463-484. Le concept d'ethnocentrisme, qui emprunte à l'analyse d'auteurs comme Daniel J. Levinson, Theodor W. Adorno, ou Claude Lévi-Strauss, renvoie à une « disposition générale à valoriser certains groupes et à en rejeter d'autres » et a été principalement utilisé pour mesurer l'intolérance spécifiquement raciale.
23. Claude Grignon, « Racisme et racisme de classe », *Critiques sociales*, n° 2, 1991, p. 9.
24. Romain Pudal, « L'attrait du FN sur les sapeurs-pompiers : “Tu crois pas qu'on s'intéresse à not' gueule ?” », dans Gérard Mauger et Willy Pelletier (dir.), *Pourquoi tant de votes RN dans les classes populaires ?*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2023 (réédition augmentée), p. 254 ; Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, *Race et sciences sociales : Essai sur les usages publics d'une catégorie*, Marseille, Agone, 2021, notamment p. 193-194 où l'article de Claude Grignon est mobilisé.
25. Pour une synthèse des controverses (maintenant assez anciennes) sur cette question au sein des sciences sociales françaises, voir notamment Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, 2006.
26. Lire par exemple l'introduction de Gérard Mauger et Willy Pelletier à leur ouvrage sur les classes populaires et le RN (*Pourquoi tant de votes dans les classes populaires ?*, *op. cit.*), p. 14 ; Stéphane Beaud et Michel Pialoux, « Racisme ouvrier ou mépris de classe ? Retour sur une enquête de terrain », dans Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, *op. cit.*, p. 80-98. Le récent ouvrage de Julia Cagé et Thomas Piketty (*Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*, Paris, Éditions du Seuil, 2023), en minorant l'importance du racisme dans le vote RN et en mettant principalement en avant le sentiment d'abandon économique des électeurs de ce parti, participe aussi de ce positionnement normatif.
27. Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
28. Nonna Mayer, « Les constantes du vote FN », art. cité ; *id.*, « Le plafond de verre électoral entamé, mais pas brisé », dans Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer (dir.), *Les Faux-Semblants du Front national*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 297-322 ; Arnaud Huc, *Les Deux Corps du Front national*, *op. cit.*

29. Annie Collovald, *Le « Populisme du FN » : un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2004.
30. Sur cette conception « fixiste », erronée, du racisme, voir Matthew Desmond et Mustafa Emirbayer, « What Is Racial Domination ? », *Du Bois Review : Social Science Research on Race*, vol. 6, n° 2, 2009, p. 335-355.
31. Colette Guillaumin, « Une société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste », *Sociologie et sociétés*, vol. 24, n° 2, 1992, p. 13-23.
32. Pour des illustrations, cf. Eduardo Bonilla-Silva, *Racism without Racists. Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in America*, New York, Rowman & Littlefield, 2014 ; Shannon Sullivan, *Good White People. The Problem with Middle-Class White Anti-Racism*, Albany, State University of New York Press, 2014 ; Claire Cosquer, « Constructions de la blancheur dans l'expatriation française à Abu Dhabi : du progressisme distinctif au différentialisme conservateur », *Politix*, vol. 136, n° 4, 2021, p. 83-102. Précisons cependant que le racisme peut aussi s'exprimer et s'appliquer sans aucune euphémisation au sein des milieux les plus privilégiés : voir par exemple Alizée Delpierre, *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*, Paris, La Découverte, 2022.
33. Sur ce problème et pour des tentatives de résolution, cf. Paul M. Sniderman, Thomas Piazza, Philip E. Tetlock et Ann Kendrick, « The New Racism », *American Journal of Political Science*, vol. 35, n° 2, 1991, p. 423-447 ; Nonna Mayer et Guy Michelat, « Subjective Racism, Objective Racism : The French Case », *Patterns of Prejudice*, vol. 35, n° 4, 2001, p. 6-18.
34. Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton, *Black Power : The Politics of Liberation in America*, New York, Vintage Books, 1967, p. 4.
35. Si les notions de racisme institutionnel, de racisme structurel et de racisme systémique ne sont pas totalement équivalentes, elles se rejoignent dans un même geste de désindividualisation du racisme. Pour un aperçu récent de ces débats, cf. Juliette Galonnier, Daniel Sabbagh et Patrick Simon, « Les qualifications du racisme en débat », *Mouvements*, vol. s2, hors-série, 2022, p. 9-17 ; Solène Brun et Patrick Simon, « “Ceci n'est pas du racisme” : controverses publiques et scientifiques dans la qualification du racisme », *Mouvements*, vol. s2, hors-série, 2022, p. 20-38.
36. Colette Guillaumin, « “Je sais bien mais quand même” ou les avatars de la notion de race », *Le Genre humain*, n° 1, 1981, p. 64. Lire aussi Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, 2020.
37. Pour un panorama de ce champ d'études et des débats en son sein, cf. Solène Brun et Claire Cosquer, *Sociologie de la race*, Paris, Armand Colin, 2022. Sur la place de ces recherches dans la sociologie française contemporaine, cf. également Inès Bouzelmat, « Le sous-champ de la question raciale dans les sciences sociales françaises », *Mouvements* (en ligne), 2019.
38. Pour une synthèse, Mirna Safi, *Les Inégalités ethno-raciales*, Paris, La Découverte, 2013. Voir aussi Omar Slaouti et Olivier Le Cour Grandmaison, *Racismes de France*,

Paris, La Découverte, 2020.

39. Michael Omi et Howard Winant, *Racial Formation in the United States*, New York, Routledge, 1986.
40. « L'habitude de considérer le racisme comme une disposition de l'esprit, comme une tare psychologique, doit être abandonnée » (Frantz Fanon, « Racisme et culture », dans *Pour la révolution africaine*, Paris, La Découverte, 2006, p. 46).
41. *Ibid.*, p. 49.
42. Pour une analogie avec l'homophobie, cf. Éric Fassin, « Une affaire de classes ? L'approche sociologique de l'homophobie, entre misérabilisme et populisme », dans *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
43. Voir sur ce point l'ouvrage pionnier de William Edward Burghardt Du Bois, *Les Noirs de Philadelphie. Une étude sociale*, traduction et appareil critique par Nicolas Martin-Breteau, Paris, La Découverte, 2019 [1899]. Cf. également Nicolas Martin-Breteau, « “Le grand fait du préjugé racial” : W.E.B. Du Bois, *Les Noirs de Philadelphie* et la fondation d'une sociologie relationnelle », *Raisons politiques*, vol. 78, n° 2, 2020, p. 59-73.
44. Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 37.
45. Daniel Gaxie, « Des penchants vers les ultra-droites », dans Annie Collovald et Brigitte Gatti, *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute, 2006, p. 223-245.
46. Afin de garantir l'anonymat effectif des enquêtés, certaines informations biographiques, sociales et géographiques ont été légèrement modifiées dans cet ouvrage (tout en conservant leur cohérence sociologique). Les paroles analysées sont issues de la retranscription la plus fidèle possible des conversations menées avec les électeurs RN rencontrés, lesquelles ont été enregistrées sur dictaphone ou, lorsque cela n'était pas possible ou non souhaité par l'enquêté, prises en note pendant et après l'entretien. Dans le verbatim analysé, je me suis parfois autorisé certains découpages et regroupements de récits lorsqu'ils portaient sur la même thématique chez la même personne. Certains ajouts nécessaires à la compréhension, ainsi que les coupes les plus importantes, sont indiqués par des marques typographiques dans le texte.

Économies morales

Pourquoi voter pour le RN ? Comme souvent, les réponses dépendent de la manière de poser les questions. À propos du vote d'extrême droite et de ses évolutions, beaucoup de débats récents ont pris la forme de ce qu'il faut bien appeler un faux problème, en mettant en opposition, d'un côté, les motivations électorales dites « économiques » et « sociales » (la peur du chômage, les inquiétudes face à la baisse du niveau de vie), de l'autre, des raisons désignées comme « culturelles » ou « identitaires » (le refus de l'immigration, le rejet de l'islam). La structuration de ces motivations pourrait alors varier d'un électeur à l'autre, mais aussi évoluer dans le temps, avec un électorat de Jean-Marie Le Pen présenté comme davantage animé par la xénophobie, quand celui de Marine Le Pen aurait désormais des préoccupations avant tout « sociales ». Cette partition prend parfois aussi un tour géographique, opposant un électorat « du Nord » plus sensible aux enjeux économiques et un électorat « du Sud » davantage identitaire.

On peut cependant s'interroger sur le cadre général qui sous-tend ce type de distinctions, lequel consiste à se demander ce qui compte le plus entre, pour le dire ainsi, le racisme des électeurs du RN et leurs positions de classe. Outre qu'elle place le racisme tout entier du côté du « culturel » (voire du « sociétal ») – en déniaient donc les conséquences proprement

matérielles des discriminations raciales¹ –, cette lecture a ceci de problématique qu'elle fait comme si les enjeux sociaux et raciaux ne pouvaient aller de pair. Comme si, d'un côté, le racisme ne pouvait s'arrimer aux conflictualités de classe, et, de l'autre, les intérêts de classe immunisaient par eux-mêmes des logiques raciales d'exclusion.

Au cours de ma recherche, je me souviens de ma perplexité à la lecture de sondages qui invitaient les personnes interrogées à classer, par ordre hiérarchique, leurs principales préoccupations à la veille des élections, en les choisissant parmi plusieurs items comme le pouvoir d'achat, l'immigration, le chômage, etc. On a par exemple pu affirmer sur cette base que, durant la campagne électorale de 2022, la question du pouvoir d'achat avait surpassé celle de l'immigration comme priorité pour les électeurs du RN². Force est pourtant de constater, une fois sur le terrain, que ce type d'opérations – distinguer ces thématiques pour les hiérarchiser – ne fait guère sens. À écouter les électeurs, à les laisser développer leurs raisonnements, on se rend vite compte que ces différents enjeux ne sont en réalité pas séparables et que tout le problème est justement de comprendre comment ils se retrouvent entremêlés. Comme l'écrivait le sociologue Stuart Hall, « les idéologies n'opèrent pas à travers des idées isolées », mais par « grappes » et « chaînes d'associations connotatives »³. À bien y regarder, la force de l'extrême droite n'a pas résidé dans sa capacité à imposer « un » seul thème, celui de l'immigration, dans le débat public, mais plus précisément à proposer sans relâche des *jonctions* entre cette thématique et une liste toujours plus longue d'autres enjeux sociaux, économiques et politiques⁴. Le travail idéologique consiste précisément à tisser des liens cognitifs et affectifs entre différentes problématiques sociales, puis à diffuser ces chaînes d'équivalences dans le sens commun de sorte que certains groupes – en l'occurrence certains électorats – puissent se les approprier.

La tâche du sociologue est dès lors d'identifier comment de telles « relations d'idées » s'imposent au sein du discours ordinaire. Ce qui importe est bien de saisir des *relations* : les raisonnements par lesquels les individus lient, souvent sous le mode de l'évidence, les différents problèmes sociaux dont ils font l'expérience. C'est pourquoi chercher à isoler la thématique motivant le vote des électeurs RN revient à tronquer une partie du problème qu'il s'agit pourtant de résoudre. Vouloir classer leurs préoccupations principales, en opposant par exemple chômage et immigration, c'est s'empêcher d'analyser les raisonnements par lesquels ils sont justement liés. L'énigme réside non pas dans la comparaison de ces enjeux (selon des ordres d'importance), mais dans leur mise en correspondance : selon quelles logiques, au nom de quelles expériences, ces différents « problèmes » se mettent-ils à fonctionner ensemble ?

Mon enquête m'a convaincu que, pour comprendre les raisons qui poussent à voter pour l'extrême droite, les distinctions entre l'économique et le culturel obscurcissent plus l'analyse qu'elles ne l'éclairent. D'une part, au sein de cet électorat RN du Sud-Est pourtant réputé si identitaire, les préoccupations économiques sont constamment évoquées. D'autre part, ces dernières n'apparaissent guère détachables des représentations négatives associées à l'immigration (et plus encore, aux immigrés). Le racisme imprègne tout à la fois « les attitudes mentales, les critères moraux et les jugements économiques⁵ » des individus. À ce titre, il structure aussi les opinions sur la « bonne » manière, au sens moral, dont devrait fonctionner l'économie, y compris dans ses mécanismes de redistribution et d'allocation des ressources. Reste dès lors à cerner la spécificité de cette « économie morale⁶ » racialisée, déployée par les électeurs du RN lorsqu'ils rendent compte de leur situation sociale.

Immigration et redistribution

Si l'immigration a toujours été constituée par l'extrême droite comme un péril d'ordre culturel, mettant en danger la civilisation française et occidentale, elle a toujours aussi été cadrée comme une menace proprement économique. À la fin des années 1970, quelques années après sa création, le RN (FN à l'époque) prolonge une longue tradition de mise en équivalence du chômage et de l'immigration⁷ en proposant le slogan suivant : « 1 million de chômeurs, c'est 1 million d'immigrés de trop ! » Durant les années suivantes, la formule sera reprise à l'identique – seul le chiffre changera⁸. Encore aujourd'hui, l'extrême droite continue d'activer cette interprétation de l'immigration comme première responsable des problèmes socio-économiques du pays, dont la régulation (voire l'arrêt) permettrait la résolution⁹.

Mais ce slogan est polysémique. Il peut en effet, d'un côté, signifier que l'immigration produit du chômage parmi les travailleurs « français » (l'immigré venant « voler leurs emplois »), mais aussi, de l'autre, que les chômeurs *sont* les immigrés installés sur le territoire national, profitant des aides sociales financées par les prélèvements sur les revenus des « vrais travailleurs ». En jouant sur cette double menace que constituerait l'immigré (pour des raisons d'ailleurs contradictoires), l'extrême droite peut dès lors parler à différents types d'électeurs, à la fois sur le terrain de la protection de l'emploi et sur celui du « ras-le-bol fiscal »¹⁰.

Au cours de mon enquête, la figure de l'immigré venu « voler le travail des français » n'apparaît pratiquement jamais dans les récits collectés. On l'a noté en introduction, les personnes rencontrées durant ma recherche sont à l'image de l'électorat lepéniste « du Sud », composé tendanciellement de petites classes moyennes et de classes populaires stabilisées, de « petits moyens¹¹ » travaillant souvent dans le secteur des services (avec des emplois plus difficilement délocalisables) ou à la retraite. Dans l'ensemble,

ce sont des électeurs moins exposés au chômage et à la précarité économique que d'autres catégories (en particulier ouvrières) de l'électorat RN. Si les électeurs rencontrés ont connu au cours de leurs trajectoires des difficultés financières et sociales, aucun ne se dit craindre, au moment de l'enquête, une perte de son emploi. Les enjeux économiques ne sont cependant pas absents de leurs discours, bien au contraire. La plupart manifestent une inquiétude croissante à l'égard d'autres types de préoccupations économiques, comme leur pouvoir d'achat et la dégradation générale de leur niveau de vie. Ce n'est dès lors pas sur le terrain de l'emploi que s'active en premier lieu leur rejet de l'immigration, mais avant tout sur celui de la répartition secondaire des revenus, après redistribution. C'est alors le niveau et l'orientation des prélèvements et des transferts fiscaux qui sont perçus comme injustes. Dans les paroles recueillies au cours de mon enquête, la figure stigmatisée de l'immigré « voleur d'emplois » est remplacée par celle, quasi systématique, de l'immigré chômeur, « volant » de façon indirecte les travailleurs français par le biais des prélèvements – et donc avec le concours de l'État. Les entretiens et les observations regorgent de récits portant sur l'*absence* d'emploi de personnes identifiées comme immigrées ou étrangères, lesquelles ne travaillent pas et, pourtant, touchent des aides.

S'il est vrai que le RN prospère dans les territoires défavorisés économiquement, souvent frappés par un chômage endémique, différentes études nuancent cependant l'existence d'une relation directe entre situation individuelle de chômage et vote RN. C'est, dans bien des cas, moins le fait d'être soi-même, individuellement, touché par la perte d'emploi qui incline au vote d'extrême droite – cette situation conduisant en réalité avant tout à l'abstention¹² – que celui de voir se diffuser, autour de soi, les situations de chômage¹³. Reste à clarifier quels sont les mécanismes cognitifs et affectifs alors en jeu dans cette relation entre vote RN et perception du chômage dans son environnement quotidien. Dans son enquête sur les classes

populaires rurales de l'est de la France, le sociologue Benoît Coquard montre ainsi comment la perte d'emploi, comme potentialité, fonctionne comme une crainte diffuse qui incite à s'appropriier les discours appelant au protectionnisme et à la préférence nationale sur le marché de l'emploi¹⁴. Dans le Sud-Est où s'est déroulée ma recherche, où l'électorat lepéniste est davantage stable et protégé sur le marché du travail, cet effet indirect du chômage et de la précarité sur le vote RN passe moins, comme on va le voir, par la peur que par la *colère* contre un « assistanat » que l'on perçoit autour de soi, financé par un système fiscal jugé injuste.

Un sentiment d'injustice fiscale

« On n'est bons qu'à donner du pognon, qu'à donner, et c'est tout », m'explique Christophe, amer, au milieu de l'entretien que je mène avec lui à son domicile. Après avoir longtemps voté à droite, cet électeur de quarante et un ans offre désormais sa voix, depuis plusieurs années, au parti de Marine Le Pen. Fils d'un père ouvrier et d'une mère employée dans le public, titulaire d'un BEP en comptabilité, Christophe est sapeur-pompier professionnel. S'il s'estime relativement satisfait de sa situation professionnelle, il me rappelle régulièrement à quel point son métier peut se révéler difficile (physiquement et psychologiquement) et chronophage, empiétant souvent sur le temps familial et de loisirs. Si son salaire est donc « mérité », les impôts et taxes dont il doit s'acquitter viennent annuler, à ses yeux, tous les efforts consentis. Divorcé, père de trois enfants, il est à nouveau en couple depuis sept ans avec une femme exerçant dans le domaine du soin comme indépendante – et, elle aussi, doit « payer tout le temps ». Christophe me résume ainsi leur situation : « On fait partie de la tranche de salaires, avec ma chérie, où on est sucés jusqu'à la moelle. On gagne trop pour avoir des aides, et on gagne pas assez pour se dire qu'on a

les reins solides, tu vois. Donc, on est des vaches à lait. » Si le statut d'indépendante de sa conjointe le sensibilise particulièrement à la question des prélèvements fiscaux¹⁵, il exprime un sentiment largement partagé parmi les électeurs du sud de la France auprès de qui j'ai mené l'enquête¹⁶. Si tous ont le sentiment de s'en être « sortis », de n'être, comme je l'ai entendu souvent, « pas à plaindre » ni « dans le besoin », tous conçoivent également leur situation économique comme ne permettant pas d'envisager l'avenir avec sérénité (« avoir les reins solides », comme dit Christophe), qu'il s'agisse de faire face à d'éventuelles difficultés financières ou d'accidents de la vie, ou de répondre à des aspirations qu'ils jugent légitimes (être propriétaire, financer la scolarité et les études de leurs enfants, etc.).

D'un entretien à l'autre, les personnes que j'ai interrogées se perçoivent elles-mêmes comme piégées dans un « mauvais milieu » de l'espace social : trop « haut » pour bénéficier du soutien de l'État sans pour autant être dans une situation suffisamment confortable (« On n'est pas riches pour autant »). À l'image de l'électorat sudiste du RN, elles ont le sentiment d'être parvenues, par le travail et par l'effort, à une position sociale médiane mais *injustement* fragilisée, en partie par les prélèvements fiscaux dont elles doivent s'acquitter. Selon une logique largement partagée, le ressentiment fiscal s'accompagne d'une dénonciation des groupes sociaux du « bas », qui reçoivent beaucoup « sans rien faire ». La valorisation du travail a ainsi pour revers la condamnation des « assistés », c'est-à-dire des pauvres considérés comme oisifs, ne cherchant pas réellement à obtenir un emploi alors que, comme on me l'affirme régulièrement, « du travail, il y en a ». Christophe me résume à nouveau la situation de façon lapidaire : « Tu comprends, on taxe que les gens qui travaillent. Les branleurs, on leur donne tout. »

Si le ressentiment fiscal s'alimente à la critique des « assistés », en particulier des chômeurs (considérés en grande partie comme responsables

de leur sort), il glisse souvent vers un discours plus spécifiquement xénophobe. Pour Christophe, la figure du « branleur » recoupe très régulièrement celle de l'immigré, de l'étranger, de « l'arabe ». Ce recouplement, non systématique mais très récurrent, apporte une charge affective et normative supplémentaire au ressentiment. En effet, si Christophe juge la situation de son couple inéquitable en soi (toujours « payer pour les autres »), le système de redistribution français lui apparaît d'autant plus intolérable que ses bénéficiaires sont jugés extérieurs au périmètre légitime de la solidarité nationale.

Moi, ça me fait chier de donner des impôts, pour... Moi, je vois ma femme, elle est à son compte, ça me rend fou les impôts qu'elle donne, et quand on voit ce qu'on en fait, des fois mais ça donne envie de péter la télé ! Quand on te dit qu'il faut donner 2 000 euros pour les immigrants, pour les renvoyer chez eux, mais qu'est-ce que tu vas leur donner 2 000 euros ?! Mais donne-les au petit vieux qui a une pension de 200 euros par mois, quoi, tu vois, donne-le au jeune qui veut trouver un emploi, faire sa formation...

Les indignations de ce type, opposant ici les « bons » pauvres (le « petit vieux », le « jeune » à la recherche d'un emploi) aux « mauvais » (les « immigrants »), n'émergent pas seulement face à « la télé » mais aussi lors d'interactions plus quotidiennes, qui se racontent par des anecdotes jugées révélatrices :

Une fois, je reviens d'une intervention, on roulait peinard [en voiture avec un collègue], et du coup il arrive, bien sûr, un arabe – pour changer – et il nous fait une queue de poisson, devant. [...] Et le jeune il va s'arrêter au feu, nous on arrive

tranquillement et alors je me mets à côté de lui, comme ça, et mon collègue il avait la vitre baissée, il le regarde, et le jeune il nous a regardés et il fait [imite un ton nonchalant] « Ouais s’cusez moi, j’étais pressé », il dit. « Ouais t’étais pressé, prends-moi pour un con, t’étais pressé et tu t’arrêtes au feu », il fait, mon collègue. Et il lui dit : « Tant pis pour toi, tu te plantes, tu monteras derrière ! » [Ils sont dans un camion de pompiers.] Et là il nous regarde et il dit : « Je m’en fous, j’ai la CMU¹⁷. » Je m’en fous, j’ai la CMU. Qu’est-ce que tu veux dire ? Tu te rends compte !? C’est énorme. C’est, c’est... c’est aberrant. Le mec il branle rien, et après il te dit... On te dit comme ça qu’il faut « les aider » : mais les aider à quoi !? Il te prend pour un con, et en plus il faut lui donner des sous.

Les figures racialisées de la pauvreté sont associées à une oisiveté supposée (« il branle rien »), mais aussi à l’impolitesse (ici la mauvaise conduite, dans tous les sens du terme), appréhendée comme une forme d’ingratitude. L’inclusion des personnes d’origine immigrée dans le corps social national étant conçue non comme un droit mais comme une *faveur*, toute non-conformité à l’image du « bon immigré » – l’immigré se devant de se présenter, tel que l’a analysé le sociologue Abdelmalek Sayad, comme un travailleur, docile, poli, reconnaissant¹⁸ – est dès lors perçue comme anormale et scandaleuse.

La racialisation de l’« assistanat »

Au cours de mon enquête, j’ai constaté à quel point les discours anti-assistance et xénophobes se nourrissent mutuellement. Les critiques de mes interlocuteurs portaient à la fois sur la politique migratoire française, jugée

trop accueillante, et sur la politique de redistribution, jugée trop généreuse, les deux étant perçues, pour le pire, comme complémentaires. Mais la rencontre entre ces deux discours, et c'est un point important, ne fonctionne pas comme un simple ajustement, neutre dans ses effets moraux et politiques. Lorsque les mécanismes de redistribution sont perçus et jugés selon des schèmes raciaux, c'est en effet un nouveau seuil d'injustice qui semble franchi. Pour les électeurs interrogés, c'est justement lorsque l'assistantat se racialise que le principe des minima sociaux devient le plus intolérable. Sa critique en illégitimité s'en retrouve en quelque sorte décuplée : l'octroi des aides est jugé d'autant plus injuste et scandaleux qu'il concerne des personnes qui ne travaillent pas et qui se révèlent *en plus* « moins françaises » que les membres des classes moyennes et populaires blanches dont mes interlocuteurs font partie.

Autrement dit, le racisme ne fait pas que recouper les formes de mépris de classe à l'encontre de plus pauvre que soi : il les aggrave. De ce fait, la racialisation de l'assistantat a des conséquences politiques spécifiques. D'une part, elle attise et décuple le ressentiment fiscal, renforçant le sentiment d'injustice face au système redistributif français. D'autre part, elle contribue à orienter les jugements les plus virulents vers le « bas » de l'espace social – et non, par exemple, vers les fraudeurs fiscaux des classes supérieures¹⁹. La colère se porte alors prioritairement sur ces groupes subalternes doublement stigmatisés, ayant contre eux d'être à la fois « assistés » *et* « immigrés ». La solidarité à l'égard des groupes en situation sociale défavorisée apparaît ainsi d'autant moins acceptable que la présence de ces derniers sur le territoire français est conçue comme problématique.

Ces « mauvais pauvres », Michel, cinquante-huit ans, m'en a souvent parlé. Michel est artisan coiffeur et possède un salon dans le centre-ville d'une des communes du territoire étudié. Durant mon enquête, après un premier entretien mené en 2016, je suis passé régulièrement à son salon, souvent comme client et parfois simplement pour prendre des nouvelles, ce

qui m'a offert l'occasion de nombreuses discussions informelles avec lui. Dès notre première rencontre, il me déclare sans complexe voter pour « Marine » aux élections présidentielles, après avoir un temps préféré la droite et notamment Nicolas Sarkozy, qui l'a « déçu ». L'extrême droite lui paraît la meilleure option pour « mettre un stop » à ce qu'il nomme « l'immigration pas européenne », supposément attirée en France par un système d'aides sociales jugé trop avantageux. À l'appui de son discours, il mentionne régulièrement les files d'attente à l'entrée du centre médico-social situé juste en face de son salon de coiffure.

Ah mais c'est, c'est catastrophique. Vous restez là, là [il se place devant la vitre de son salon] : en face, il y a le centre médico-social. Eh bien je suis venu trois fois, là, ce matin pour encaisser mes clients, à chaque fois, tu vois l'immigration rentrer. [...] 80 % des gens que tu vois ici [devant le centre], ils sont pas des européens. Non, non. Vous rentrez dedans... Moi j'ai deux clientes qui travaillent en face, elles me disent mais on n'en peut plus. Et je comprends, je comprends qu'elles en peuvent plus.

Comme Christophe, Michel mentionne également le « mauvais comportement » des personnes percevant les aides sociales : « Les gens ils rentrent les poings fermés là-dedans », « Ils rentrent avec les enfants dans les bras, et tu sais qu'ils vont direct... qu'ils vont crier, se mettre en colère. » À cela s'ajoute le soupçon, particulièrement répandu, de fraude. Michel ironise régulièrement sur le fait que les mêmes personnes « touchant les aides » n'en auraient en réalité pas véritablement besoin : « J'ai une cliente qui travaille à la banque [d'à côté], elle me dit : "Mais il faut voir les comptes bancaires qu'ils ont !" ». » C'est ici toute l'ambiguïté de ces formes de racialisation de la pauvreté qui associent assez spontanément les minorités à la pauvreté tout en estimant qu'elles ne sont que rarement *assez*

pauvres pour être jugées légitimes dans leurs demandes d'aides. La « richesse cachée » des familles immigrées, non déclarée à l'administration fiscale (et souvent supposée obtenue illégalement), constitue ainsi un sujet régulier de rumeurs et de commérages²⁰ dans le territoire étudié, dont le salon de coiffure de Michel est l'un des points de relais.

Les groupes désignés par Michel comme « immigrés », « arabes » ou « turcs » sont ainsi perçus comme « profitant du système » sans pour autant chercher du travail : « Ils font pas d'efforts, me certifie-t-il, ça se voit, ils veulent pas travailler. » À l'appui de cette affirmation, Michel évoque souvent, comme beaucoup de personnes rencontrées sur le terrain, certains cafés aux alentours où « les arabes et les turcs » sont accusés de passer « toute la journée » à « stagner » aux terrasses, quand d'autres, plus jeunes, « traînent » dans les squares (et sont parfois soupçonnés de trafics). Chez les électeurs rencontrés, le chômage et la pauvreté, par leurs formes visibles, viennent donc activer et entretenir quotidiennement le discours hostile aux « assistés ». La présence dans leur environnement de tous les jours d'une pauvreté directement observable constitue le rappel régulier, et à bien des égards insupportable, d'« à quoi servent nos impôts ». Et ce d'autant plus que cette pauvreté est perçue comme l'apanage de personnes appartenant aux minorités justement dites « visibles » – c'est-à-dire visibilisées par les processus de racialisation. Se défendant de tout racisme en rappelant ses propres origines arméniennes, Michel m'affirme qu'il n'a « rien contre l'immigration ». À la condition cependant que les immigrés soient travailleurs et productifs, apportant à la nation plus qu'ils ne lui coûtent – comme le sont à ses yeux les immigrés « européens », à l'inverse des « autres » qui viennent « pour le social » et « profitent du système ».

Cette mise en équivalence de la pauvreté, du chômage et de l'immigration est-elle tout entière fantasmée par ces électeurs ? On touche ici à un point d'importance, celui de la dialectique entre les formes structurelles et individuelles du racisme. Car la racialisation de la pauvreté

n'a pas uniquement lieu « dans les têtes » ; elle est également un phénomène collectif qui s'inscrit dans les structures sociales objectives. Si les sciences sociales françaises manquent encore d'instruments et de données pour étudier précisément les conséquences économiques et professionnelles de l'assignation raciale (laquelle n'est pas réductible au seul statut migratoire), de nombreuses enquêtes attestent de la surexposition au chômage des immigrés et descendants d'immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne²¹. En région Sud-PACA plus précisément, les données sociodémographiques montrent un taux de chômage des immigrés et des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi supérieurs à la moyenne²². Des travaux ont montré qu'en France les travailleurs immigrés d'origine africaine semblent être, toutes choses égales par ailleurs, surexposés au chômage et à la discrimination à l'embauche dans les métiers dits « de contact » (secteurs de type vente, commerce, etc.), le Sud-Est étant signalé comme un territoire davantage sujet au phénomène²³. Sur mon terrain, les quartiers où la population étrangère et immigrée est surreprésentée sont aussi ceux qui concentrent les plus forts taux de chômage, et plus d'un quart des ménages y résidant sont couverts par le RSA.

Il serait donc erroné d'isoler l'électorat lepéniste de la structure sociale travaillée par les inégalités ethnoraciales dans laquelle il s'insère. Mes interlocuteurs « n'inventent » pas, en tout cas pas totalement, la pauvreté racialisée : elle est présente objectivement dans le monde social et sert de point d'appui au sens commun raciste tel qu'il peut être observé au niveau individuel. Comme l'écrit la chercheuse Philomena Essed, le racisme se manifeste et s'entretient au quotidien à travers l'activation, par des attitudes, paroles et conduites individuelles, des structures raciales inégalitaires existantes dans un système social donné – ces conduites venant en retour contribuer à la reproduction de ces mêmes structures²⁴.

Cette activation repose sur deux mécanismes principaux. Elle s'opère en premier lieu par la *sélection* des faits envisagés et rendus saillants au sein du discours raciste. Les électeurs avec qui je me suis entretenu focalisent ainsi leur attention principalement sur l'inactivité des « immigrés » stigmatisés, et non sur leurs situations de travail, pourtant majoritaires. Que les immigrés soient des chômeurs est présenté comme la règle. Ce soupçon d'« assistanat » s'appuie sur l'invisibilisation des formes de travail, souvent précaires, de la main-d'œuvre immigrée ou étrangère. Qu'on pense ici aux professions d'entretien et de *care* ou, pour prendre des secteurs particulièrement dynamiques en région Sud-PACA, à ceux du bâtiment ou du travail agricole saisonnier, où s'observent des formes d'exploitation selon les statuts nationaux et les appartenances raciales instituées²⁵. La focalisation sur les minorités ethnoraciales qui ne bénéficient pas d'un emploi conduit ainsi d'autant plus facilement à conclure à leur « inutilité au monde²⁶ ». L'activation discursive raciste réside également, deuxième mécanisme, dans l'*interprétation* donnée aux faits, à la fois sur leurs causes et sur le sens moral qu'il convient de leur apporter. Pour le dire avec Colette Guillaumin, les faits peuvent être justes mais la relation introduite entre les faits fausse, en ce qu'elle envisage le rapport social observé comme « le produit de traits *internes* à l'objet qui subit le rapport²⁷ ». Là où la sociologie met en avant des explications collectives et structurelles aux inégalités sociales et ethnoraciales, les personnes avec lesquelles je me suis entretenu rendent l'« assisté » responsable de son sort et expliquent le chômage de chaque « immigré » par ses caractéristiques individuelles et/ou sa « culture ». L'idéologie raciste se déploie en diffusant des chaînes de causalité non sociales (c'est-à-dire essentialisantes) dans l'explication donnée aux faits sociaux constatés. De ce point de vue, comme le défend le sociologue Abdellali Hajjat, le racisme peut être considéré comme un « régime de vérité » spécifique, à savoir un régime discursif ayant prétention à établir la vérité sur la réalité sociale, qui se situe dans un

rapport de concurrence avec le régime de vérité proposé par les sciences sociales²⁸.

Comptabilités nationales et préférence étrangère

Cette mise en équivalence entre inactivité et immigration est d'autant plus spontanée qu'elle s'adosse au discours public porté sur le fait migratoire depuis au moins les années 1980. En effet, et comme le notait dès cette époque Abdelmalek Sayad, l'immigration ne semble pouvoir être « intelligible pour l'entendement politique qu'à la condition qu'elle soit source de “profits” ou, pour le moins, que les “coûts” qu'on lui impute n'excèdent pas les “profits” qu'elle peut procurer²⁹ ». De fait, exercer un métier et effectuer un travail productif restent encore de nos jours un élément crucial de légitimation de la présence des étrangers et immigrés (ou supposés tels) sur le sol français³⁰.

Or, pour les électeurs interrogés, les « immigrés » sont essentiellement associés, on l'a vu, à la captation d'aides sociales et non à la production de valeur économique. Les mécanismes de redistribution sont alors conçus comme un jeu à somme nulle, où tout ce qui est « donné » aux immigrés est « retiré » aux français. Nombreux sont ainsi les enquêtés qui se livrent à de telles « comptabilités nationales » ordinaires, dans lesquelles l'économie du pays est conçue comme un stock fini – souvent décrit par des métaphores dites de bon sens, comme celle du budget familial à gérer, parfois du gâteau à partager – qu'il faudrait diviser à chaque nouvel arrivant. Ces représentations dessinent cependant un espace des possibles qui reste borné socialement (ce sont le plus souvent des concurrences entre pauvretés qui sont mises en scène, et non par exemple entre riches et pauvres) et

racialement (c'est spécifiquement le fait migratoire qui y est questionné, et non d'autres faits démographiques comme le taux de naissance ou le vieillissement³¹). Dans ce cadre, l'immigration, et singulièrement l'immigration extra-européenne, apparaît aux yeux de mes interlocuteurs comme une charge dont l'économie nationale pourrait, et devrait, se passer. Les électeurs RN concluent dès lors assez vite à l'irrationalité économique des politiques migratoires (« Pourquoi on fait venir des chômeurs ? »). Face à ce qui est considéré comme une véritable absurdité, les dirigeants politiques semblent décidément bien passionnés à vouloir mettre en œuvre, quoi qu'il en coûte, de telles politiques. Règne ainsi le sentiment que l'immigration constitue une véritable *passion d'État*, irrationnellement et déraisonnablement tournée contre les natifs.

De telles convictions sont savamment entretenues par les porte-parole du Rassemblement national. Lors de ses opérations de communication, ce parti critique régulièrement la « préférence étrangère » supposément à l'œuvre dans le pays, postulant que les citoyens français seraient moins bien traités par l'État que les étrangers. En novembre 2016, par exemple, alors que je commence ma recherche, l'organisme de jeunesse du parti lance une campagne d'affichage mettant en scène l'opposition entre les « français » en difficulté et les « migrants » privilégiés. Par exemple, la photo d'une jeune femme, de dos, et ce message : « Julie attend un logement en résidence étudiante depuis deux ans », suivi de « Hélas pour elle, Julie n'est pas migrante » ; ou encore : « Pierre, agriculteur en retraite, vit avec 284 euros par mois. Hélas pour lui, Pierre n'est pas migrant », etc. Si la formule de « préférence étrangère », utilisée par les représentants du RN, ne se retrouve jamais telle quelle dans la bouche des électeurs lepénistes rencontrés, elle résume assez bien cette croyance selon laquelle la politique de redistribution favoriserait systématiquement les minorités ethnoraciales au détriment des « vrais français ».

Précisons que l'« étranger » est ici un terme équivoque, tout comme l'est le « national » de la « préférence nationale » au cœur du programme du RN depuis ses débuts (rebaptisée depuis « priorité nationale »). Pour les électeurs croisés durant ma recherche, « les migrants » sont bien sûr évoqués, et les élites politiques accusées de prendre en charge prioritairement leurs intérêts et leurs besoins, de trouver de l'argent pour « eux » quand il n'y en a plus pour « nous ». Dénoncée au niveau national, cette politique est également pointée du doigt à l'échelon local : Yves, retraité de soixante-cinq ans, ancien employé, critique ainsi le choix des investissements municipaux opéré par le maire adjoint (communiste) de son quartier :

[La discussion porte sur les écoles municipales de la commune.]
Pour les écoles, là [le maire adjoint], il en avait une bonne idée, pour une fois ! Il voulait créer une école à l'endroit de l'ancienne gendarmerie, pour désengorger. Parce que c'est vrai que là, il y en a de plus en plus besoin... Mais bon, finalement, il n'a pas trouvé les sous. Mais alors par contre, quand il a fallu loger les migrants, 1,8 million qu'il a fallu trouver : eh bien là, il en a eu des sous ! Alors nous on lui a dit : « Vous avez pas trouvé l'argent pour l'école, par contre, pour eux pas de problème. »

Mais les catégories du national et de l'étranger englobent bien au-delà. Chez les électeurs interrogés, le terme d'« étrangers » est avant tout utilisé pour désigner des personnes identifiées racialement, et non en fonction de leur nationalité réelle. Être considéré, du fait de tout un ensemble de marqueurs (la couleur de peau, mais aussi certains accents, certains vêtements, etc.), comme appartenant aux minorités ethnoraciales, c'est être assez naturellement considéré comme moins « français » que d'autres, sans que le statut civil réel et la trajectoire migratoire effective soient ici

véritablement l'enjeu³². De ce point de vue, la promotion d'une préférence « nationale » permet au RN d'user d'un signifiant autorisé, voire valorisé dans la démocratie française actuelle, tout en envoyant un signal aux connotations racialisées auprès de la population. La « priorité nationale » du RN apparaît en tous les cas comprise et interprétée par son électorat comme la promesse d'une préférence proprement raciale – et de même pour la dénonciation symétrique de la supposée « préférence étrangère » de l'État français dans ses politiques de redistribution.

À nouveau, ce sentiment général s'actualise au niveau local, par exemple à propos des dépenses publiques à destination des quartiers défavorisés. Sur mon terrain, le projet de construction d'un tramway traversant les quartiers périphériques d'une des villes étudiées constitue un sujet d'indignation ordinaire et très récurrent. En plus d'impliquer la fermeture de certains parkings (et donc d'augmenter les difficultés à se garer en ville), cet équipement collectif coûte cher et, surtout, va profiter aux quartiers jusque-là peu desservis par les transports en commun. Pour les ménages des classes moyennes ou populaires qui n'y habitent pas, et sont par ailleurs peu dépendants des transports en commun dans leurs déplacements (l'automobile étant le moyen de transport privilégié), il s'agit d'une dépense publique supplémentaire (« Et qui va payer ? ») réalisée pour « eux ». Robert, ouvrier retraité, est très explicite sur ce point : « Le tramway ? C'est une connerie manifeste. Les travaux qu'ils font là, c'est pour arranger qui ? Encore les bicots. Ça va aller jusqu'à [la cité], là-bas où il y a tous les quartiers. »

Pour les ménages les plus populaires, cette conviction peut s'activer plus directement lorsque certaines aides sociales leur sont refusées alors qu'ils se retrouvent eux-mêmes, ou leurs proches, en difficulté. C'est le cas pour Pascal, retraité qui a enchaîné des emplois courts toute sa vie (dans la vente, la livraison, l'industrie) et dont un des fils, chauffeur-livreur pour une entreprise privée, peine à trouver un logement. Lors de l'entretien mené

avec lui, il me répète que « les logements sociaux, c'est que pour eux [...] toujours pour les mêmes ». Après m'avoir parlé de la situation compliquée de son fils (« Il est en train de divorcer là, eh bien il demande un logement, et on lui dit non »), il ajoute, à propos d'un nouveau voisin qu'il identifie comme immigré maghrébin : « Et nous, juste derrière [chez] nous, il y en a un nouveau qui s'est installé, alors c'est lui qui l'a eu [le logement social] ! » Dans un autre registre, Jack, un indépendant de cinquante ans, m'explique avoir vu une de ses demandes d'aide refusée et ironise sur le fait qu'il aurait mieux fait d'imiter l'« accent arabe » lors de l'appel téléphonique auprès du centre social. À nouveau, la logique du racisme fonctionne comme un régime discursif concurrent à celui des sciences sociales. Alors que ces dernières ont objectivé les différentes discriminations à l'œuvre dans l'attribution d'aides sociales auprès des publics minoritaires³³, le privilège est ici retourné : les différences de traitement au détriment des minorités sont ignorées ou déniées, jusqu'à être conçues et présentées comme à leur avantage.

Laxisme de l'État

Cette conviction qu'il existe un « deux poids deux mesures » au détriment des « français » ne concerne pas seulement l'octroi d'aides et de ressources par l'État social. Elle se déploie également dans les jugements portés sur d'autres institutions, et en premier lieu les institutions comme la police et la justice, jugées insuffisamment efficaces dans leurs fonctions répressives. En effet, de la même manière qu'on reproche sa trop grande générosité à la « main gauche » de l'État³⁴, on blâme sa « main droite » pour son laxisme. Au sein du groupe enquêté, il existe un large consensus sur le fait qu'il existe en France une grande tolérance vis-à-vis des comportements illégaux et incivils. À chaque fois, la faute n'est pas

réellement rejetée sur les agents policiers eux-mêmes, mais sur leurs supérieurs : le préfet, l'État, les autorités, les politiques. Ce sont les élites administratives et politiques qui « ferment les yeux » et laissent faire, tantôt par incapacité, tantôt par stratégie, pour ne pas « faire de vagues ». Cette permissivité étatique est perçue comme d'autant plus injuste qu'elle semble appliquée inéquitablement : l'État est ainsi accusé d'une « gestion différentielle des illégalismes³⁵ », mais ici à l'avantage de la petite délinquance et de ses auteurs. La sanction est réputée bien plus systématique lorsqu'il s'agit de « coller un PV parce que vous n'avez pas mis la ceinture » ou avez dépassé de 10 km/h la vitesse autorisée que lorsqu'il faut mettre fin, par exemple, à des trafics de drogue, aux rodéos nocturnes ou aux fraudes dans les transports en commun. Comme me l'affirme Chloé, trente-deux ans, employée dans la restauration, la police est toujours « là où il n'y en a pas besoin » :

La présence policière, elle est là où il n'y en a pas besoin en fait. La police elle va là où elle a le droit de faire quelque chose, là où elle peut faire quelque chose. [...] L'autre jour j'ai vu un monsieur, à sept heures du matin, qui s'est fait arrêter [par la police], il était en trottinette électrique, et ils lui ont demandé son assurance pour la trottinette, ils lui ont dit qu'il n'avait pas son gilet... Et ils lui ont fait à lui, mais voilà, on sait très bien qu'ils ne l'auraient pas fait à n'importe qui. Comme par hasard, ça va être le mec qui part travailler à sept heures du matin, blanc, tranquille. Et par contre, la racaille qui est en trottinette électrique, ça, même pas ils essaient quoi. On le sait ça : ils sont tranquilles quoi.

Ce sont des illégalismes populaires qui sont ici visés, mais ceux-ci, à nouveau, se spécifient par la convocation implicite ou explicite de figures

racialisées, mises en contraste avec des incarnations de la respectabilité (ici un homme blanc, travailleur, « tranquille »). On retrouve la même logique d'inversion du discours repérée plus haut : beaucoup des électeurs interrogés semblent convaincus qu'il existe une clémence étatique particulièrement forte à l'égard des « jeunes de banlieue » ou de la « racaille », expressions généralement utilisées pour désigner de jeunes hommes de classes populaires, le plus souvent non blancs – alors que l'on sait qu'ils représentent au contraire une véritable « clientèle policière », quotidiennement ciblée par les forces de l'ordre³⁶. De façon similaire, la situation carcérale m'est régulièrement décrite comme très, et donc trop, confortable pour les détenus. L'emprisonnement est souvent qualifié, sous les traits de l'humour, comme une expérience tranquille, « cool », proche du centre de loisirs ou du séjour de vacances – on m'évoque ainsi les « PlayStations » dont bénéficieraient les détenus et l'on compare parfois la prison au « Club Med ». Philippe, commerçant de cinquante-cinq ans, m'indique que son épouse travaille dans une société de nettoyage qui a pour cliente une institution pénitentiaire située à proximité de sa commune et qu'elle se retrouve de ce fait en contact avec des responsables de la prison (« Aïe aïe aïe ! on lui en raconte ! »). Me rapportant ses paroles, Philippe m'assure que, « quand [les détenus] cassent leurs télévisions, faut leur remplacer direct, direct. [...] Donc ils cassent tout, leurs télévisions, et ensuite on leur change direct, donc faut tout le temps tout changer, tout réparer... Et ceux qui paient c'est nous, c'est toi c'est moi, faut pas l'oublier ».

« Ceux qui paient, c'est nous. » La prison est donc appréhendée là aussi à l'aune de ses coûts pour la collectivité (financés par les contribuables) qui, pour être utiles, sont aussi jugés excessifs. Comme le résume Michel, cité plus haut, « [en prison] y a que ça, et ça nous coûte cher » : pour beaucoup d'électeurs rencontrés, il s'agit là d'un coût supplémentaire, indirect, de l'immigration³⁷.

Il existe ainsi chez les électeurs RN la conviction qu'une préférence étrangère est à l'œuvre également en matière de répression : fermeté de l'État pour « nous », excessive tolérance et permissivité pour « eux ». « Je m'aperçois qu'eux, ils ont plus de droits que nous », résume une enquêtée, Marie, ancienne employée maintenant à la retraite. L'accusation porte non seulement sur la partialité et l'injustice de l'État, mais aussi sur sa complaisance, son laxisme, au fond sa faiblesse vis-à-vis de groupes désignés comme repoussoirs. Y compris dans ses fonctions répressives et sécuritaires, l'État est jugé, comme je l'ai souvent entendu, « trop gentil », n'utilisant jamais tous les moyens à sa disposition (et en particulier la « contrainte *physique* légitime ») pour faire respecter les principes qu'il a pourtant lui-même institués. Le sentiment de respecter les règles, très présent chez mes interlocuteurs, contraste avec la permissivité dont bénéficient, à leurs yeux, certaines minorités. Leur bonne volonté legaliste (comme auparavant, on l'a vu, leur bonne volonté fiscale) se retrouve à nouveau lésée. C'est ce qui explique pour partie leur sensibilité aux discours politiques exigeant un durcissement systématique des sanctions policières et judiciaires (la « tolérance zéro », le « respect des règles », « Si t'es pas content, tu dégages »), contrecoup de ce sentiment que l'État et, derrière lui, les élites gouvernantes ont résolument choisi leur camp social et moral – et ce camp n'est pas le leur.

La dégradation de l'offre scolaire

Chez ces électeurs RN du sud de la France, la forte défiance vis-à-vis de l'État ne porte pas, il est important de le noter, sur la puissance publique en elle-même³⁸, mais plus précisément sur ses choix de redistribution (en matière économique et sociale) et sur ses performances (en matière de contrôle et de répression des populations). Si des « attachements à l'État³⁹ »

persistent, les institutions étatiques sont perçues de façon croissante comme injustes et défaillantes. De ce fait, je constate durant mon enquête qu'une constante suspicion s'exprime à l'encontre des institutions de service public. Parce que l'offre des services fournis par l'État n'est pas homogène, la concurrence (inégaie) dans l'accès aux ressources publiques donne lieu à tout un ensemble de classements symboliques sur leur « qualité », circulant dans l'espace local.

C'est particulièrement le cas pour le choix des écoles. Sur mon terrain comme ailleurs⁴⁰, les établissements scolaires publics pâtiennent d'une mauvaise réputation. Dans le territoire étudié, la conviction que « le public » s'est « dégradé » semble très largement partagée, et il n'est un secret pour personne que l'inscription dans des écoles privées, réputées plus sûres et de meilleur niveau, doit être demandée très en amont, car les listes d'attente ne cessent de s'allonger. La faible sélectivité de l'école publique, *a fortiori* lorsqu'elle se situe dans des quartiers relativement pauvres, entraîne une suspicion quant à la qualité réelle de la préparation aux examens nationaux. Pour les parents vivant dans ces quartiers, placer ses enfants dans le public, c'est s'exposer à l'incertitude sur l'environnement et la valeur de l'enseignement dont ces derniers vont bénéficier.

Cette inquiétude est partagée par Lucie, mère de trois enfants, âgée de quarante-sept ans. Issue d'une famille d'indépendants, Lucie a travaillé comme employée dans le privé avant de décider de se consacrer entièrement à l'éducation de ses enfants. Son mari, Stéphane, a été employé dans une institution publique pendant de nombreuses années avant de passer à son compte pour exercer en libéral. Si cette évolution professionnelle a permis une hausse du revenu de leur ménage, l'augmentation parallèle des prélèvements est perçue comme particulièrement injuste, venant comme annuler les efforts consentis pour parvenir à cette situation. Ainsi que chez d'autres électeurs précédemment, Lucie exprime ce sentiment de se situer dans une position sociale médiane

fragilisée – cette « mauvaise tranche », dit significativement Lucie en décrivant sa situation à l'aune de ce ressentiment fiscal :

On est dans la plus mauvaise tranche des moyens. C'est-à-dire qu'on n'est pas assez bas dans les moyens pour avoir des aides, et on n'est pas assez haut pour pouvoir... supporter, on est vraiment au milieu, entre les deux. Mais plus vers le milieu bas que dans le milieu haut. Ce qui fait qu'on est juste à la limite pour avoir droit absolument à rien, et une fois qu'on a payé, il nous reste juste de quoi payer la maison, manger, et voilà. [C'est comme si on était] des voleurs, chez nous, dans notre propre pays. On n'est pas les bienvenus dans notre propre pays.

Sans être opposée au principe du soutien aux plus pauvres (« Les gens qui sont dans le besoin, ça peut être nous demain, donc je demande pas qu'on supprime tout »), Lucie juge le système de redistribution trop généreux : « Je demande pas d'aides, je demande juste que, à un moment donné, eh bien, on distribue un peu moins facilement. » Avec un seul revenu pour payer la maison et les études des enfants, les fins de mois sont comptées et les vacances se font rares, malgré tout le travail fourni : « Mon mari bosse tous les jours, du lundi au dimanche... C'est pas normal qu'on vive comme ça. »

Les trois enfants de Lucie ont été placés dans l'enseignement public durant toute leur scolarité, pour des raisons financières (les écoles privées sont chères) mais aussi éthiques : athée convaincue, Lucie refuse que ses enfants reçoivent une éducation dans un cadre religieux. Cet attachement à l'école gratuite et laïque se teinte cependant d'une forte appréhension due à la « dégradation », à ses yeux progressive et constante, des écoles publiques de son secteur. Par une stratégie de compensation⁴¹, elle va investir personnellement l'institution scolaire en devenant par exemple

représentante des parents d'élèves de la classe de son fils, en rencontrant ses professeurs, en suivant en détail l'évolution des programmes, etc. Elle fournit également un important travail parental d'encadrement du travail scolaire de ses enfants (reprise et suivi des devoirs à la maison) et de surveillance des sociabilités enfantines et adolescentes, par une attention soutenue à leurs sorties et à leurs fréquentations (ne pas « traîner » après l'école, ne pas sortir avec « n'importe qui », etc.). Cet investissement traduit le sentiment qu'être derrière ses enfants devient une nécessité face à un encadrement éducatif qui n'est plus « assuré par l'école ».

Si Lucie est sévère avec certaines familles dont elle juge qu'elles tirent « vers le bas » l'école publique en laissant leurs enfants « livrés à eux-mêmes », elle l'est aussi face aux recours à l'école privée de certains parents, comme c'est le cas de mères qu'elle connaît personnellement et qu'elle essaie de convaincre de rester dans le public : « Je leur dis : “Mais relevez le niveau !” » Ce recours croissant au privé par les ménages qui en ont les moyens entraîne en effet, par agrégation, un recrutement objectivement plus populaire au sein des établissements publics, qui nourrit encore davantage leur « mauvaise réputation ». À nouveau, cette hiérarchisation entre public et privé est le plus souvent appréhendée et relayée selon des schèmes raciaux. Pour Lucie comme pour les autres électeurs interrogés, la dégradation des établissements publics locaux se manifeste en premier lieu par le changement de leur « population » (« En cinq ans, j'ai vu la différence de population », m'affirme Lucie), c'est-à-dire concrètement la présence croissante d'élèves et de parents non blancs dans les classes et à la sortie des écoles. Le déclassement social des écoles publiques est ainsi d'autant plus visible qu'il est perçu racialement et d'autant plus difficile à enrayer que cette perception renforce, par circularité, les pratiques d'évitement des ménages blancs.

Ne pouvant plus accorder sa totale confiance à l'institution scolaire publique, Lucie a ainsi la sensation d'avoir dû redoubler d'efforts pour

assurer la réussite de ses enfants. Cet investissement, coûteux en temps et en énergie, a porté ses fruits – ses deux filles font de « belles études » scientifiques –, ce qui peut lui confirmer que le jeu en valait la chandelle et que ses choix parentaux étaient les bons. Mais cette satisfaction n’amointrit pas pour autant son profond mécontentement, récurrent dans les entretiens menés, face à une situation où ce sont les efforts individuels qui doivent compenser ce qui devrait être, selon elle, garanti de façon collective. Durant nos discussions, Lucie se dit épuisée et m’avoue avoir envisagé de placer son plus jeune fils à l’école privée : « Moi, des fois j’en avais tellement marre, je disais à mon mari : “Je me demande si je ne vais pas mettre mes convictions de côté et mettre le dernier dans le privé.” » Se retrouver à envisager une telle option est vécu comme anormal et injuste et ce d’autant plus que, rappelle-t-elle, « on paie des impôts » : « Théoriquement, c’est pour le fonctionnement des écoles. » Ce qui se jouait autour de l’enjeu fiscal se rejoue sur la scène scolaire : le sentiment de contribuer fortement à la solidarité collective sans rien (ou trop peu) recevoir en retour.

L’évitement par le privé

Ce pas vers l’école privée, d’autres l’ont franchi. Beaucoup de personnes rencontrées, inquiètes tout à la fois des bons résultats et des bonnes fréquentations de leurs enfants, m’ont indiqué avoir préféré les placer dans des écoles privées malgré le sacrifice financier que cela implique. Les écoles privées sont ainsi réputées de meilleur niveau, avec une sélection des élèves plus importante, des enseignants moins souvent absents, une discipline et une surveillance accrues pour les enfants et les adolescents.

La dimension proprement religieuse – catholique, en l’occurrence – de l’enseignement privé n’est pas ici la raison principale pour laquelle les

électeurs interrogés y inscrivent leurs enfants. Pour la plupart de culture catholique mais non pratiquants (on y reviendra), ces parents assimilent l'enseignement religieux des écoles privées à des aspects plus culturels que cultuels : la « tradition française », la « morale » qui y serait enseignée, et au fond surtout une « bonne éducation ». D'ailleurs, lorsque la religion est évoquée à propos des écoles, c'est bien plus souvent la religion *musulmane* qui est mentionnée, et ce à propos des écoles *publiques*. De même que beaucoup m'affirment que certains établissements publics n'accueilleraient « plus aucun français », on me souligne la présence croissante de pratiques et de signes religieux liés à l'islam en leur sein. On m'enjoint régulièrement d'aller observer la sortie de certaines écoles publiques afin de constater le nombre jugé scandaleux de mères, parfois de filles, portant des tenues vestimentaires rattachées à l'islam (le voile en particulier). Les signes visibles de l'appartenance à la religion musulmane deviennent ainsi des indices tout à la fois de la pauvreté des familles inscrites dans tel ou tel établissement scolaire – et, par suite, des stigmates usuellement associés aux familles pauvres (indiscipline, violence, démission parentale, etc.) – et du « communautarisme » qui y serait à l'œuvre. Ce marquage social et racial fonctionne comme un signal du niveau scolaire global présumé de l'établissement, orientant les stratégies parentales de placement scolaire⁴². Dans les classements profanes qui circulent à propos des écoles du territoire étudié, le religieux sert ainsi, pour parler comme les statisticiens, de *proxy* de la race et de la classe. Pour les parents interrogés, placer ses enfants dans un établissement privé permet de leur assurer un environnement scolaire certes catholique, mais surtout protégé des fractions racisées des classes populaires, vis-à-vis desquelles les préventions sociales et raciales s'entrecroisent et se nourrissent mutuellement.

Ce besoin de sécurisation scolaire apparaît d'autant plus nécessaire que les personnes interrogées ont le sentiment de ne guère pouvoir compter sur leurs ressources propres pour assurer la réussite à l'école de leurs enfants,

ou du moins les protéger de l'échec scolaire. Il faut ici rappeler que le niveau de diplôme est l'une des variables les plus prédictives du vote RN⁴³. Derrière ce résultat statistique, on retrouve chez ces électeurs des trajectoires scolaires souvent heurtées, relativement courtes, vécues difficilement. C'est ainsi un certain *rapport à l'école*, distant voire défiant, qui apparaît comme l'un des facteurs communs à une partie importante de cet électorat. Durant ma recherche, beaucoup d'enquêtés m'indiquent n'avoir « pas aimé l'école », ou n'être « pas faits » pour les études, trahissant le désajustement entre leur propre socialisation et les attentes de l'institution scolaire. Ayant néanmoins tout à fait intégré, pour leurs enfants, la nécessité sociale des certifications scolaires⁴⁴, ces parents éloignés de l'école et de ses enjeux se retrouvent particulièrement sensibles aux incertitudes qui pèsent sur le « vrai » niveau des établissements publics auxquels ils sont rattachés par la carte scolaire⁴⁵. Le recours à l'école privée, malgré son coût élevé, leur permet ainsi, comme on me le répète à l'envi, d'être « tranquilles » – c'est-à-dire au moins partiellement libérés des inquiétudes qu'ils éprouvent au sujet de l'encadrement scolaire et culturel de leurs enfants. Pour ces parents, investir dans l'enseignement privé permet de compenser économiquement leur relative faiblesse en capital culturel, en particulier lorsque la situation familiale empêche un accompagnement éducatif quotidien et soutenu des enfants.

C'est le cas de Monique, cinquante-sept ans, employée en CDI dans une entreprise de vente de médicaments (elle est responsable des stocks), locataire d'un appartement dans lequel elle vit seule. Avec un père infirmier à l'hôpital public et une mère sans emploi, elle commence des études qu'elle interrompt (elle tente un BEP sanitaire et social qu'elle échoue à obtenir) avant d'être embauchée à dix-huit ans dans l'entreprise où elle travaille toujours au moment de l'enquête. À la suite de son premier divorce, elle se retrouve à devoir s'occuper seule de ses deux enfants (« pendant quatorze ans », me précise-t-elle) tout en conservant son emploi.

Sa décision de placer ses enfants à l'école privée dès la maternelle est, au départ, motivée par le fait que seul ce type d'établissements autorisait dans sa commune l'inscription dès l'âge de deux ans (« Comme je travaillais, c'était plus pratique »). Par la suite, elle décide de continuer à les inscrire dans le privé jusqu'au collège malgré cet investissement pourtant coûteux : « J'ai préféré qu'ils aient une bonne éducation, donc j'ai préféré payer l'école privée, et, moi, me débrouiller comme je pouvais ; [là-bas], ils ont très bien appris, à l'ancienne méthode, et il y avait quand même... une morale. » Ayant connu elle-même une scolarité courte et difficile (« J'étais rebelle », me dit-elle à propos de ses relations particulièrement conflictuelles avec ses enseignants) et se sentant assez démunie face à l'univers scolaire, l'enseignement privé lui apporte la garantie que le travail sera fait et ses enfants encadrés.

Cet encadrement lui paraît bien moins assuré dans les établissements publics, dont la dégradation est régulièrement mentionnée et regrettée. À nouveau, la présence croissante d'un public non blanc est constituée en symptôme : Monique insiste ainsi sur le fait qu'il n'y a désormais « plus que ça » dans les écoles de secteur, désignant par là les « immigrés », les « arabes » ou, parfois, les « islamistes » (en évoquant la présence de mères portant le foulard à la sortie des écoles). Ce marquage racial augure de « mauvaises fréquentations » potentielles pour ses enfants, et, plus généralement, d'une absence de sélection sociale et d'encadrement au sein de ce type d'établissement.

Concurrences reproductives

Cette électricienne ne regrette absolument pas son choix d'envoyer ses enfants dans le privé : elle souligne avec fierté (de façon similaire à Lucie évoquée plus haut) que ces derniers ont « fait des études », qui leur ont

permis d'être maintenant tous deux cadres en entreprise. Il n'empêche, cette décision a eu un coût financier non négligeable, exigé de nombreux sacrifices personnels, et Monique trouve malheureux de n'avoir pas eu d'autre choix, « le public » constituant désormais une option trop risquée pour assurer une reproduction sociale ascendante. Durant l'entretien, elle met en cause à la fois les parents et les enfants d'origine immigrée, qui, par leur présence, viendraient dégrader la qualité de l'offre scolaire publique, mais aussi l'État français, qui a « laissé faire » et n'a pas cherché à freiner les mécanismes qui ont abouti à cette situation. « Je pense qu'on en a trop fait rentrer [en France], tout simplement. Il faut pas chercher plus loin hein ! Je suis désolée, fallait pas les laisser... s'ils sont là, c'est qu'on les a fait rentrer », me résume-t-elle. À l'instar des autres électeurs interrogés, l'idée qu'un traitement de faveur serait réservé aux immigrés (ou supposés tels) émerge régulièrement dans notre conversation. « Ce qu'il y a, c'est que nous, on travaille pour la France, qu'on est français, on a travaillé toute notre vie, [mais quand] on demande des appartements, on nous les refuse. Pour donner, quand même, à des gens qui foutent rien. »

À nouveau, le discours contre les « assistés » se mêle à la xénophobie : « Mais vous trouvez normal que quelqu'un *qui arrive*, comme ça, il va jamais travailler de sa vie, on lui donne 500 euros, sans rien foutre ? Alors que nous, on nous oblige à travailler tant d'années... » À d'autres moments de l'entretien, Monique se remémore avec colère certains refus qu'elle a elle-même essuyés à la caisse d'allocations familiales ou lors de demandes de logements sociaux, vécus comme particulièrement injustes compte tenu de sa situation économique et familiale d'alors (« Je gagnais à peine 1 300 euros, mais pour eux c'était beaucoup⁴⁶ »). Cette faible reconnaissance (financière mais aussi symbolique) par l'État de sa situation difficile est explicitement mise en contraste avec les aides perçues par les familles immigrées et étrangères, qu'elle se représente comme à la fois trop nombreuses et touchant un montant trop élevé d'allocations familiales :

« Alors comme eux, c'est des lapines, aussi ! Ça se pond tous les ans un gamin. » La mise en concurrence des pauvretés, perçue selon des schèmes raciaux, est ici éprouvée directement non pas sur le marché du travail (Monique est dans une situation professionnelle stable et ne craint pas de perdre son emploi) mais au cours des démarches d'obtention des prestations sociales (logements, aides familiales). Comme l'illustre la convocation du stéréotype raciste sur la fécondité des femmes racisées (les « lapines⁴⁷ »), c'est alors la reproduction elle-même des ménages immigrés et étrangers qui est pointée et comparée à ses propres besoins face à la nécessité de devoir élever seule ses enfants, dans une relation de compétition – là encore selon un jeu à somme nulle – dans l'accès aux ressources collectives redistribuées par l'État.

Comme chez beaucoup d'autres électeurs du RN du Sud interrogés durant l'enquête, on constate ainsi que les concurrences de classe racialisées s'arriment moins aux rapports de production qu'aux rapports de *reproduction*. Les féministes marxistes désignent par « reproduction sociale » l'ensemble des institutions et des pratiques permettant la reproduction quotidienne et générationnelle de la force de travail, dont le travail éducatif des enfants, par les parents ou par l'école, fait pleinement partie⁴⁸. Ce n'est dès lors pas un hasard si, à l'instar de Monique et de Lucie, ce sont ici des femmes qui mettent ces enjeux en avant, le travail de reproduction sociale restant dans nos sociétés une activité encore très largement féminine, qui se joue notamment au sein de l'institution familiale. Symétriquement, la xénophobie se déploie à l'encontre des *familles* immigrées (les mères, les enfants), présentées comme illégitimes dans leur accès aux aides sociales et aux services publics, dont les écoles. On comprend alors comment des discours prônant l'arrêt du regroupement familial ou la restriction des aides sociales aux seuls nationaux, tels que promus par le Rassemblement national, peuvent trouver ici une oreille attentive.

De façon analogue aux désirs de protectionnisme économique chez les travailleurs sentant leur emploi menacé, la dégradation et la mise en concurrence des diverses institutions de la reproduction sociale⁴⁹ ont ainsi pour effet d'activer des demandes de ce que l'on pourrait appeler un « protectionnisme reproductif » – et ce davantage chez les femmes, tendanciellement plus concernées par ces enjeux. On trouverait ici une explication possible de la réduction de l'écart entre votes masculins et féminins pour les partis d'extrême droite, ce que la science électorale nomme le *radical right gender gap*⁵⁰. En France, si le vote pour le RN est longtemps resté un vote masculin, la tendance s'est fortement infléchie, au point de s'annuler, depuis l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti en 2011⁵¹. Si les causes de cette mobilisation électorale féminine sont plurielles⁵², l'impact de ces craintes reproductives sur le vote RN reste encore insuffisamment exploré. Ce serait là un effet insoupçonné du néolibéralisme et du démantèlement de l'État-providence que de participer au basculement d'un nombre croissant de femmes vers l'extrême droite.

*
* *

Si le vote RN se nourrit du racisme, celui-ci renvoie moins à une haine de l'Autre abstraite qu'à une série d'intérêts proprement matériels, où l'hostilité raciale s'entremêle aux préoccupations économiques. Les craintes et les colères des électeurs interrogés, conformes à cet électorat lepéniste du sud-est de la France relativement stable professionnellement, portent non pas prioritairement sur l'accès à l'emploi mais sur l'octroi des aides sociales et l'usage des biens collectifs. L'opacité du système fiscal de redistribution⁵³ et la détérioration des services publics⁵⁴, par l'érosion progressive de l'attachement à l'État social qu'elles entraînent, suscitent par réaction des désirs de restriction du périmètre des bénéficiaires de la solidarité nationale.

Que les électeurs RN s'estiment assez spontanément inclus dans ce périmètre découle du sentiment d'avoir fourni, par leur travail, des efforts méritant d'être reconnus et rétribués. Mais cette conviction s'appuie aussi sur le fait, plus simple peut-être, de se sentir davantage appartenir au corps national que ces minorités à qui l'on accorde trop. La conformité à ce que Colette Guillaumin nommait la « norme d'homogénéité nationale⁵⁵ » – la norme majoritaire, la norme blanche – fournit une légitimité supplémentaire, nationalement certifiée (« Nous, c'est notre pays », « On est quand même en France »), à la conviction d'être prioritaire dans l'attribution des ressources régulées par l'État. C'est moins une morale du travail, du mérite, qui est alors en jeu, qu'une morale de l'*héritage* : héritage d'une position majoritaire distinguant, comme par la force de l'évidence, entre « naturels » et « naturalisés »⁵⁶. Le mérite et l'héritage : ce sont ces deux registres de justification de ce à quoi on estime avoir droit – des sociodécisions, dirait Bourdieu – qui structurent l'économie morale des électeurs interrogés. Cette combinaison rend dès lors « anormales » (« C'est quand même pas normal », « Vous trouvez ça normal ? ») sinon absurdes (« Je ne comprends pas », « C'est aberrant », « Ça paraît tellement évident », « C'est quand même du bon sens ») les pratiques de solidarité redistributive à l'égard des ménages défavorisés *et* altérisés racialement. Ces derniers sont assimilés tant à l'inactivité qu'à l'extranéité, considérés à la fois comme insuffisamment « travailleurs » et insuffisamment « français ». La remise en cause de l'universalité des droits sociaux et la mise en concurrence des biens publics, caractéristiques de l'économie néolibérale contemporaine, ont ainsi pour conséquence d'attiser le ressentiment social et racial à l'encontre de ces « mauvais pauvres ».

Dans ce cadre, les groupes minoritaires sont perçus essentiellement comme des usagers de l'État et de ses prestations, et non comme des producteurs de valeur (exploitable). Pour les électeurs du RN que j'ai interrogés, les « immigrés » ne semblent pouvoir œuvrer, dans leur grande

majorité, qu'à la diminution unilatérale du volume des ressources collectives distribuables (conçues comme un stock fini et potentiellement en voie de rétrécissement). Qui plus est, ces derniers vont, par leurs usages justement, accélérer le déclassement matériel et symbolique de certains services publics, comme on l'a vu pour les écoles. Très peu « productives », les minorités ethnoraciales apparaissent en revanche bien trop « reproductives ». Ce qui fait problème, c'est la reproduction sociale des groupes minoritaires, perçue sous le signe de l'abus et de la dégradation (sinon du parasitaire), et conçue comme se réalisant au détriment de celle du groupe majoritaire. C'est bien la présence des minorités racialisées sur le sol français, et plus encore leur *existence* en tant que groupes inclus dans le corps social (et son système de solidarité) qui sont dès lors mises en cause.

1. Mirna Safi, *Les Inégalités ethno-raciales*, *op. cit.*
2. Voir par exemple Luc Rouban, *La Vraie Victoire du RN*, *op. cit.*, p. 119-120.
3. Stuart Hall, « Signification, Representation, Ideology : Althusser and the Post-Structuralist Debates », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 2, n° 2, 1985, p. 91-114. Pour une traduction française (par Christophe Jaquet et Kolja Lindner) : *id.*, « Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes », *Raisons politiques*, vol. 48, n° 4, 2012, p. 131-162.
4. Ces dernières années, le RN a par exemple cherché à intégrer la question écologique à ses propositions politiques, la reliant à des thématiques nationalistes et (anti-)migratoires (cf. Clément Guillou, « L'écologie, ce nouveau clivage politique que le Rassemblement national compte exploiter », *Le Monde*, 13 août 2023).
5. W.E.B. Du Bois, *Les Noirs de Philadelphie. Une étude sociale*, *op. cit.*, p. 60.
6. Edward Palmer Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past & Present*, n° 50, 1971, p. 76-136.
7. « Chômage », dans Erwan Lecœur (dir.), *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse, 2007, p. 95-96.
8. Voir Valérie Igounet, *Le Front national de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, p. 91 et suiv. Dans les années 1990, un autre slogan du parti est : « Le social, c'est le Front national » (slogan repris depuis par Marine Le Pen), les mesures sociales proposées étant alors toutes « passées au filtre de la préférence nationale » (cf. Alexandre Dézé, « L'illusion d'un changement. Ou

comment le Front national n'est pas devenu un "nouveau parti" », *Savoir/Agir*, vol. 32, n° 2, 2015, p. 15).

9. La régulation des flux migratoires et la préférence nationale constituent les deux piliers essentiels du programme économique du RN actuel, « recette » permettant d'après ses représentants de financer les nombreuses mesures proposées par le parti et de résoudre une grande part des problèmes économiques français.
10. Un autre des premiers slogans du FN était : « Chômage, matraquage fiscal, immigration, ras-le-bol ! » (« M. Le Pen rêve de menhirs bleu, blanc, rouge », *Le Monde*, 7 décembre 1983).
11. Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Mascret et Yasmine Siblot, *La France des « petits moyens » : Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.
12. Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, *La Démocratie de l'abstention : Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Folio, 2007 ; Céline Braconnier et Nonna Mayer, *Les Inaudibles : Sociologie politique des précaires*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015. Lire aussi Emmanuel Pierru, « Sur quelques faux problèmes et demi-vérités autour des effets électoraux du chômage », dans Frédérique Matonti (dir.), *La Démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, p. 177-199.
13. Pour des enquêtes portant spécifiquement sur la région PACA, voir Thierry Blöss, Judith Rouan et Gilles Ascaride, « Le vote Front national dans les Bouches-du-Rhône : "Laboratoire" de l'alliance entre la droite et l'extrême droite ? », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 2, 1999, p. 297 et suiv. ; Joël Gombin, « Le vote pour le Front national dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône », mémoire (en ligne), 2005, p. 136 et suiv. ; Arnaud Huc, *Les Deux Corps du Front national*, op. cit., p. 245 et suiv.
14. Benoît Coquard, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 2019.
15. Les indépendants sont une catégorie de la population où le ressentiment fiscal est particulièrement prononcé. Ce sentiment d'être « les seuls à payer pour les autres » s'étend également aux classes moyennes du privé et à des fractions croissantes des classes populaires. Cf. sur ce point Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État. Enquête sur les contribuables français*, Paris, Éditions du Seuil, 2018 ; Sarah Abdelnour et Anne Lambert, « "L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? », *Genèses*, vol. 95, n° 2, 2014, p. 27-48.
16. D'autres enquêtes rejoignent le même constat. Cf. par exemple Arnaud Huc, *Les Deux Corps du Front national*, op. cit. ; Christèle Marchand-Lagier, *Le Vote FN. Pour une sociologie localisée des électors frontistes*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2017.
17. Couverture maladie universelle (remplacée depuis novembre 2019 par la complémentaire santé solidaire).
18. Abdelmalek Sayad, « Immigration et "pensée d'État" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1999, vol. 129, n° 1, p. 5-14. Sur l'octroi de la nationalité comme

faveur, cf. Abdellali Hajjat, *Les Frontières de l'« identité nationale » : L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012 ; Sarah Mazouz, *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000*, Lyon, ENS Lyon, 2017.

19. Alexis Spire, *Faibles et puissants face à l'impôt*, Paris, Raisons d'agir, 2012.
20. Norbert Elias, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 60, n° 1, 1985, p. 23-29.
21. Voir entre autres études Elika Athari, Yaël Brinbaum et Jérôme Lê, « Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire », *Insee Références*, Emploi, chômage, Revenus du travail, 2019. Pour un bilan des travaux sur les inégalités ethnoraciales à l'œuvre dans divers secteurs (dont le marché du travail), cf. Mirna Safi, *Les Inégalités ethno-raciales*, *op. cit.*
22. Colette Pillet, « Les populations immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee – FASILD*, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2004 ; Heidi Laurie, Carole Toutalian, Mathilde Koch-Oudot et Julie Bertrand, « Les populations immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Les Cahiers du Dros*, n° 10, 2011.
23. Pierre-Philippe Combes, Bruno Decreuse, Morgane Laquénan et Alain Trannoy, « Customer Discrimination and Employment Outcomes : Theory and Evidence from the French Labor Market », *Journal of Labor Economics*, vol. 34, n° 1, 2016, p. 107-160.
24. Philomena Essed, *Understanding Everyday Racism : An Interdisciplinary Theory*, Newbury Park, SAGE Publications, 1991, p. 39 et suiv. Sur la circularité entre représentations individuelles et structures institutionnelles, voir aussi W.E.B. Du Bois, *Les Noirs de Philadelphie. Une étude sociale*, traduction et appareil critique par Nicolas Martin-Breteau, *op. cit.*, 2019. Lire également Nicolas Martin-Breteau, « “Le grand fait du préjugé racial” : art. cité.
25. Sur ces différentes activités professionnelles, voir notamment François-Xavier Devetter et Julie Valentin, *Deux Millions de travailleurs et des poussières. L'avenir des emplois du nettoyage dans une société juste*, Paris, Les Petits Matins, 2021 ; Caroline Ibos, « Les “nounous” africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 27, n° 2, 2008, p. 25-38 ; Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public*, Paris, La Découverte, 2009 ; Alain Morice et Swanie Potot, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, Karthala, 2010.
26. Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
27. Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Donnemarie-Dontilly, Éditions IXE, 2016, p. 177-178.
28. Abdellali Hajjat, « La volonté de ségrégation », *Quartiers XXI* (en ligne), 2016.

29. Abdelmalek Sayad, « “Coûts” et “profits” de l’immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 61, n° 1, 1986, p. 79. L’auteur ajoute : « Au travers d’une question apparemment technique, c’est tout le problème de la légitimité de l’immigration, problème qui hante tous les discours de cette nature, qui est objectivement posé. » Sur cette tendance à légitimer l’immigration au nom de l’économie et non du droit, cf. aussi François Héran, *Avec l’immigration*, Paris, La Découverte, 2017.
30. Stefan Le Courant, *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l’État*, Paris, Éditions du Seuil, 2022, p. 245.
31. Sur ce point, cf. François Héran, *Le Temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.
32. Comme souligné en introduction, c’est ce qui justifie dans cet ouvrage l’absence de majuscules et la présence régulière de guillemets lors de l’utilisation des qualificatifs de « français », « arabe », « turc », etc.
33. Sur les attributions de logements sociaux en France, cf. par exemple Sylvie Tissot, « Une “discrimination informelle” ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 159, n° 4, 2005, p. 54-69 ; Marine Bourgeois, « Catégorisations et discriminations au guichet du logement social », dans Pierre-Yves Baudot et Anne Revillard (dir.), *L’État des droits. Politiques des droits et pratiques des institutions*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015 ; Jean-Louis Pan Ké Shon et Claire Scodellaro, *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, Documents de travail, Paris, Ined, n° 171, 2011 ; Rapport du Défenseur des droits, *Enquête sur l’accès aux droits : Les discriminations dans l’accès au logement*, Défenseur des droits, 2017.
34. Pierre Bourdieu, *Sur l’État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.
35. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 84-89 ; voir aussi Nicolas Fischer et Alexis Spire, « L’État face aux illégalismes », *Politix*, vol. 87, n° 3, 2009, p. 7-20.
36. Fabien Jobard, « Le gibier de police : immuable ou changeant ? », *Archives de politique criminelle*, vol. 32, n° 1, 2010, p. 93-105 ; Fabien Jobard, René Lévy, John Lamberth et Sophie Nevanen, « Mesurer les discriminations selon l’apparence : une analyse des contrôles d’identité à Paris », *Population*, vol. 67, n° 3, 2012, p. 423-451 ; Didier Fassin, *La Force de l’ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Points, 2015 ; Rapport du Défenseur des droits, *Enquête sur l’accès aux droits*, vol. 1. *Relations police/population : Le cas des contrôles d’identité*, Défenseur des droits, 2017.
37. La nécessité de la peine de mort m’a parfois été justifiée par ce type de logique comptable (la mort d’un criminel ayant très cyniquement pour effet de faire baisser les frais de son emprisonnement). On constate à nouveau que des enjeux souvent classés

comme « culturels » ou « sociétaux » ne sont pas indépendants de raisonnements proprement économiques. Précisons aussi que le souhait de rétablir la peine capitale est encore majoritairement partagé par l'électorat lepéniste : selon un sondage de 2023, 69 % des électeurs y sont favorables (contre 50 % dans le reste de la population. Sondage Ifop, « Radioscopie de l'électorat du Rassemblement National – Vague 4 », Ifop, 19 juin 2023.

38. Comme cela peut être le cas pour la droite et l'extrême droite libertariennes aux États-Unis, par exemple. On est ici dans un cas de figure sensiblement différent, où ce n'est pas la présence ou l'absence de l'État qui est en cause, mais le *type* d'État souhaité.
39. Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État*, *op. cit.*
40. Voir par exemple Agnès Van Zanten, *L'École de la périphérie*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
41. Pour des cas similaires, cf. Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot, *La France des « petits moyens »*, *op. cit.* ; Agnès Van Zanten, *L'École de la périphérie*, *op. cit.*
42. Pour des cas similaires, cf. Christèle Marchand-Lagier, *Le Vote FN*, *op. cit.* Au-delà du seul électorat lepéniste, voir par exemple Anne Lambert, « *Tous propriétaires !* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Éditions du Seuil, 2015, p. 235 et suiv.
43. Nonna Mayer, « Les constantes du vote FN », art. cité ; *id.*, « Le plafond de verre électoral entamé, mais pas brisé », dans Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer (dir.), *Les Faux Semblants du Front national*, *op. cit.*, p. 297-322 ; Anja Durovic et Nonna Mayer, « Un vent de renouveau ? », art. cité, p. 473.
44. Sur l'intériorisation de cet impératif par les classes moyennes et les classes populaires, cf. Stéphane Beaud, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003 ; Fabien Truong, *Jeunes françaises*, Paris, La Découverte, 2015 ; Tristan Poullaouec, « Regrets d'école. Le report des aspirations scolaires dans les familles populaires », *Sociétés contemporaines*, vol. 114, n° 2, 2019, p. 123-150.
45. On sait que les stratégies de détournement de la carte scolaire ont une efficacité bien plus grande au sein des classes supérieures intellectuelles, familiales de l'univers scolaire – ce qui n'est pas le cas des électeurs RN dans leur très grande majorité. Cf. Lorenzo Barrault-Stella, « De fausses adresses pour contourner la carte scolaire », *Sociétés contemporaines*, vol. 108, n° 4, 2017, p. 125-154.
46. Sur ce type de conflits au guichet de l'État social, souvent vécus comme des moments d'incompréhension et d'humiliation pour les membres des classes populaires, cf. Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État*, *op. cit.*, 2018.
47. Qui rappelle celui des *welfare queens* (« reines de l'État-providence ») aux États-Unis. Ce terme péjoratif aux connotations sexistes et racistes fait référence, par implicite, aux femmes noires et pauvres, mères de familles nombreuses accusées de bénéficier d'un montant trop important de prestations sociales.

48. Voir notamment en langue française (et sans nier les désaccords théoriques à l'œuvre entre ces différents travaux) Tithi Bhattacharya, *Avant 8 heures, après 17 heures : Capitalisme et reproduction sociale*, Blast, 2017 ; Cinzia Arruzza, « Le féminisme de la reproduction sociale et ses critiques », *Actuel Marx*, vol. 70, n° 2, 2021, p. 30-44 ; Lise Vogel, *Le Marxisme et l'oppression des femmes. Vers une théorie unitaire*, Les Éditions sociales, 2022.
49. Nancy Fraser, *Cannibal Capitalism. How our System is Devouring Democracy, Care and the Planet and What We Can Do About It*, Verso Books, 2022.
50. Terri E. Givens, « The Radical Right Gender Gap », *Comparative Political Studies*, vol. 37 (1), 2004, p. 30-54.
51. Anja Durovic et Nonna Mayer, « Un vent de renouveau ? », art. cité.
52. Parmi les facteurs explicatifs de la réduction du *radical right gender gap*, un « effet Marine Le Pen » est souvent souligné, attribuant la diminution de la réticence de l'électorat féminin à voter pour le RN à sa stratégie de dédramatisation (y compris sur les questions de genre) et au fait qu'elle soit elle-même une femme. Des explications plus structurelles sont également mises en avant, en particulier la précarisation croissante des emplois dans certains secteurs des services, où les femmes sont plus nombreuses et désormais autant soumises à l'insécurité économique que les hommes de classes populaires (surreprésentés quant à eux dans les emplois ouvriers). Cf. Nonna Mayer, « The Closing of the Radical Right Gender Gap in France ? », *French Politics*, vol. 13, n° 4, 2015, p. 391-414 ; Amengay Abdelkarim, Durovic Anja et Nonna Mayer, « L'impact du genre sur le vote Marine Le Pen », *Revue française de science politique*, 2017, vol. 67, n° 6, 2017, p. 1067-1087. Cette focalisation sur la question de l'emploi mériterait d'être complétée par une interrogation plus approfondie sur les inquiétudes reproductives ici mentionnées, lesquelles touchent davantage, à milieu social égal, les femmes que les hommes.
53. Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État*, op. cit.
54. Julie Gervais, Claire Lemercier et Willy Pelletier, *La Valeur du service public*, Paris, La Découverte, 2021.
55. Colette Guillaumin, « Une société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste », art. cité.
56. Abdelmalek Sayad, « Naturels et naturalisés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 99, 1993, p. 26-35.